

Getty Images/Stockphoto - C. FOR - C. FOR



Des solutions au bout du chemin

Getty Images/Stockphoto - Rostislav Sedlacek



AU SOMMAIRE du dossier

OCCITANIE

Dionysud présente
ses 4 focus innovation
[Lire page 11](#)

TÉMOIGNAGES

Face à la déconsommation,
la meilleure défense
c'est l'attaque
[Lire pages 12 à 15](#)

PÉPINIÈRE VITICOLE

Une filière déterminée
[Lire page 16](#)

MILDIU

Un millésime
techniquement difficile
[Lire page 18](#)

CRYPTOBLABES

GNIDIELLA
Une enquête pour mieux
cibler le danger
[Lire pages 20 et 21](#)

EAU

Les sept leviers
contre le stress hydrique
[Lire pages 22 et 23](#)

FILIÈRE DE RÉEMPLOI

La consigne sur le devant de
la scène
[Lire page 24](#)

CRYPTOMONNAIE

Le Bitcoin s'impose
dans le monde du vin
[Lire page 25](#)

INNOVATION

Détecter les pathogènes
avant l'épidémie
[Lire page 26](#)

TREUIL ÉLECTRIQUE

À la recherche de solutions
dans les coteaux
[Lire page 27](#)

AMENDEMENT

Pour des sols vivants !
[Lire page 28](#)

TRAITEMENTS

PHYTOSANITAIRES
Haies et filets, un rempart
contre la dérive
[Lire page 29](#)

TERRA VITIS

Des passionnés,
de la vigne au verre
[Lire page 30](#)

TRACTEURS SPÉCIALISÉS

Évolutions et nouveautés
[Lire pages 31 à 35](#)

ÉNERGIE

Le diesel est encore
largement majoritaire
chez les SSV
[Lire page 36](#)

PAYSAN du Midi

Nous serons à

Dionysud



Retrouvez-nous

Stand H4-D08

5.6.7 NOVEMBRE 2024 # BÉZIERS # PARC DES EXPOSITIONS

Tentez de **GAGNER**
chaque jour **1 AN D'ABO !**



Grand jeu
spécial
sur notre
stand

Le prochain Dionysud ouvrira ses portes au parc des expositions de Béziers, les 5, 6 et 7 novembre, dans un contexte économique tendu. Début octobre, le salon a dévoilé sa sélection d'innovations.

OCCITANIE

Dionysud présente ses **4 focus innovation**

Plutôt discret en termes de communication, malgré la puissance de frappe de son organisateur NGPA (*Vitisphère, La Vigne...*), Dionysud ouvrira ses portes comme à l'accoutumée à Béziers les 5, 6 et 7 novembre. Alors que nombre d'agriculteurs préparent leurs dossiers d'arrachage, et que les concessionnaires font grise mine avec des ventes en net recul, le salon se prépare et a divulgué ses 4 focus innovation.

Pour le travail de la vigne, 2 focus

► Clemens, avec le système d'ouverture automatique aux piquets pour prétailleuse. Le système est équipé d'une détection optique pour ouvrir et fermer automatiquement la pré-

tailleuse au plus proche des piquets. Il se base sur une intelligence artificielle (IA) qui reconnaît les différents piquets et active l'ouverture de la prétailleuse.

► Infaco, avec le système de sécurité Contactless : le dispositif de sécurité sans fil et sans contact fonctionne par anticipation du danger, avec un récepteur dans le sécateur et un gant où est glissé un émetteur. Une bulle de sécurité se forme autour de la tête de coupe du sécateur : lorsque la main opposée s'approche trop dangereusement, la lame s'ouvre instantanément.

Pour le chai, 1 focus

Le centre de pressurage pneumatique continu Ampelos est un système de pressurage intégré, qui



Infaco avec le système de sécurité Contactless.

permet de travailler en cycle continu. Le système se compose de trois presseurs automatiques reliés par des capteurs et une intelligence artificielle intégrée. Le mode continu est obtenu en créant une synergie entre plusieurs petits presseurs individuels utilisés en mode discontinu.

Pour la gestion de l'exploitation, 1 focus

L'application Sun'Agri App permet à l'agriculteur d'accéder aux données de l'ensemble des capteurs installés à la parcelle. Station météo, capteur d'ensoleillement... sont consultables en temps réel sur smartphone ou ordinateur. Des courbes de comparaison avec une parcelle de référence à proximité sont aussi consultables. ■

La rédaction



L'application Sun'Agri App permet à l'agriculteur d'accéder aux données de l'ensemble des capteurs installés à la parcelle.



Omnia Technologies, pour le centre de pressurage continu Ampelos, et Clemens avec le système d'ouverture automatique aux piquets pour prétailleuse.

Dionysud

Le Comité RQD vous donne rendez-vous à Dionysud

hall 4 - stand D20



Des permanences d'agents pour répondre à toutes vos questions sur la restructuration du vignoble



Des outils et supports de communication pour vous accompagner dans vos démarches



Nouveau

Des fiches pratiques sur les cépages tolérants aux maladies réalisées en partenariat avec le réseau régional des Chambres d'agriculture.



Quizz

Venez jouer et tenter de gagner
UNE ENCEINTE CONNECTÉE chaque jour



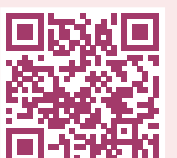
Comité RQD

Reconversion Qualitative Différée du vignoble

à vos côtés

RETROUVEZ-NOUS
SUR NOTRE SITE INTERNET

www.comiterqd-lr.fr



La déconsommation est là et semble même s'accélérer ces derniers mois, soutenue par une inflation qui met à mal le porte-monnaie des consommateurs. Pourtant, des voies d'avenir peuvent être empruntées : élargir la gamme, segmenter l'offre, conquérir de nouveaux marchés, augmenter sa visibilité.

TÉMOIGNAGES



Face à la **déconsommation**, la meilleure défense c'est l'attaque

Chez Alma Cersius, à Cers, investissement, quête régulière de segmentation et nouveaux marchés export sont les objectifs de cette cave coopérative qui a misé sur la bouteille, il y a déjà 20 ans.

Marc Robert (Hérault)

Investir pour réaffirmer le positionnement "qualité-prix-plaisir"

Chez Alma Cersius, le mot d'ordre a toujours été le même : attendre. "L'année prochaine, cela fera 20 ans qu'on s'est mis à la bouteille. Nous avons très vite mis en place des cahiers des charges stricts et, au départ, on nous riait au nez de nous voir vendre si tard", retrace Marc Robert, président de la cave coopérative Alma Cersius. Toujours est-il que, pour avoir la maturité la plus expressive dans des vins de qualité, attendre reste ce que les techniciens estiment être le plus efficace. Résultat des courses : 8,3 millions de bouteilles en 2023 – dont 80 % vendues dans les caveaux – et probablement jusqu'à 10 millions en 2024. Après de multiples fusions, Alma Cersius continue son expansion et complète son offre avec des terroirs diversifiés. "Nous avons des vins qui vont de la mer à Hérépian, à près de 450 mètres d'altitude. Ce sont des terroirs d'avenir",

affirme le président. Avec 250 vignes sur quelque 1 500 hectares, le gâteau s'est agrandi pour garantir des revenus aux coopérateurs.

Continuer à se diversifier à l'export

"Parce que le pouvoir d'achat s'est compressé en France comme à l'export, nous avons continué à nous diversifier et sommes dorénavant présents dans 33 pays. Dernièrement, nous avons vendu environ 6 000 bouteilles au Kenya", développe Marc Robert. Selon lui, les débouchés à l'international sont entre autres permis par la flexibilité offerte des Pays d'Oc et les IGP locales : "Nous avons des vins qui correspondent à la demande, avec un bon rapport qualité-prix-plaisir, tout en ayant la possibilité de faire du 90 hectolitres à l'hectare avec Pays d'Oc. Nous avons également beaucoup axé notre communication sur les cépages, ce qui

facilite l'accès à l'export." Avec cette logique, la production de rouges n'est même pas mise en difficulté.

Une toute nouvelle ligne d'embouteillage

Chez Alma Cersius, pas question de s'affirmer comme détenteur de la science infuse. Marc Robert échange souvent avec les coopératives alentours, et invite volontiers à visiter la structure. D'autant qu'elle ne cesse d'investir dans ses outils pour conserver de la performance. La cave est notamment en train de concrétiser son projet de nouveau bâtiment à Cers, à proximité de la zone d'Intermarché, dont les travaux débuteront en février prochain.

Sur un peu plus de 8 000 m², le bâtiment accueillera une chaîne d'embouteillage longuement attendue, car la coopérative louait jusqu'ici des camions. Un contrat de dix ans



Pixabay



ML

Chez Alma Cersius, pas question de s'affirmer comme détenteur de la science infuse. Marc Robert, son président, échange souvent avec les coopératives alentours, et invite volontiers à visiter la structure.

engagera le prestataire, qui fixera les prix selon la production annoncée et mettra à disposition le personnel. De quoi rentrer rapidement dans les frais selon le président. 40 000 hl de cuverie inox pour rapatrier les vins des différentes caves et permettre l'embouteillage sur place y trouveront également leur place, ainsi qu'un lieu de stockage pour environ 3 000 palettes et les nouveaux bureaux du personnel.

"Vu l'emplacement proche de l'axe Béziers-Cap d'Agde, on s'est dit qu'on ne

pouvait pas ne pas faire de caveau. Il y en aura donc un de 300 m² qui complètera les quatre autres existants, en sachant que, jusqu'ici, nous n'en avions pas sur la commune", ajoute Marc Robert. Porté par la SAS avec l'appui de FranceAgriMer, l'agglomération et la Région, entre autres, le projet confère à la cave un solide atout pour poursuivre son développement. De quoi permettre à ses coopérateurs d'envisager un peu plus sereinement la crise actuelle. ■

Manon Lallemand

Si le segment des boissons sans alcool est porteur, certains vignerons – qui n'ont pas exclu cette voie de diversification – préfèrent pour le moment capitaliser sur les atouts de leurs dénominations, qui convergent avec les attentes des consommateurs.

Patrick Michel (Bouches-du-Rhône)

Continuer de privilégier la fraîcheur et le fruit

Le vignoble du Mas de Valériole s'étend sur 34 hectares de vignes, en plein cœur du parc régional de Camargue. Son propriétaire, Patrick Michel, perpétue aujourd'hui l'héritage familial en agriculture biologique. Il cultive ses vignes classées en IGP Bouches-du-Rhône et Méditerranée, en produisant des vins sur les trois couleurs. Il développe aussi l'identité camarguaise de sa production grâce à la mention territoriale 'Terre de Camargue'.

La famille Michel produit en moyenne 2 500 hectolitres de vins, dont 50 % de vins rosés, qu'elle commercialise en direct sur le domaine, mais aussi dans le réseau traditionnel et à l'export. Sans perdre son identité camarguaise, le vigneron est conscient de la "nécessité de s'adapter et d'innover pour répondre aux nouveaux défis lancés par les consommateurs". Car après

un cycle de croissance lié au succès commercial du rosé, le contexte change.

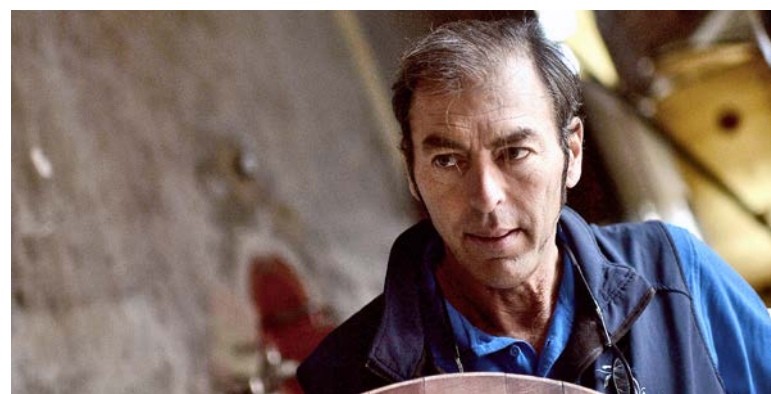
"Les consommateurs regardent plus que jamais le prix"

En lien avec la déconsommation, Patrick – qui a fait le point sur les ventes du domaine à fin juillet – a constaté sur cette dernière campagne une baisse significative sur ses gammes de vins intermédiaires, des cuvées se situant autour de 9 euros. "Elles ne représentent pas l'essentiel de nos volumes, mais correspondent plutôt à des marchés de niche. Les consommateurs regardent plus que jamais le prix de la bouteille, et leurs achats se sont plutôt reportés sur les cuvées les moins chères", rapporte-t-il.

Même s'il prend le sujet de la désalcoolisation avec sérieux, il n'envisage pas pour le moment de réduire

la teneur en alcool de ses vins et de s'engouffrer dans cette voie de diversification. "La piste n'est pas prioritaire. Développer un jour des produits différents pour enrichir la gamme à proposer à nos consommateurs n'est pas exclu. Mais, pour l'heure, ces vins désalcoolisés, ou partiellement désalcoolisés, sont loin d'être satisfaisants d'un point de vue qualitatif. Ils sont aussi plus chers à produire. Et, pour l'instant, nos acheteurs ne nous en ont pas fait la demande", explique Patrick Michel.

Aussi le vigneron entend plutôt capitaliser sur les atouts des vins qu'il produit et qui correspondent aux attentes d'une grande partie du public. "Sur le domaine, nous privilégions pour le moment de continuer de travailler sur les avantages des IGP, à savoir la créativité et la liberté d'assemblage pour répondre aux attentes des consommateurs", indique Patrick Michel.



Hervé Hôte

Patrick Michel, du Mas de Valériole, à Arles (13), entend gagner le cœur des nouveaux consommateurs et des millennials en mettant l'accent sur la fraîcheur et le segment de vins fruités, légers.

Produire des vins plus friands

Chez une partie des consommateurs, la tendance est en effet à la découverte de nouveaux horizons, mais elle est aussi portée sur des vins plus faciles à boire. "C'est ce qui nous pousse à vouloir mettre l'accent sur la fraîcheur et le segment de vins fruités, légers. Nous avons d'ailleurs planté des variétés de cépages assez aromatiques, comme le muscat petits grains ou le cépage résistant sauvignac, pour arriver à baisser le degré sans perdre en qualité. Parce que, pour aller chercher le fruit, il faut aussi une certaine

maturité", explique Patrick Michel. C'est avec cette piste et la "production de vins plus friands" que Patrick Michel entend gagner le cœur des nouveaux consommateurs et des millennials. Le vigneron sait que la filière est à la croisée des chemins. Elle doit faire face à de multiples enjeux. "Bien sûr qu'il faut anticiper et proposer autre chose, mais sans tout bouleverser non plus. Du moins pour l'instant. Mais il est certain qu'à l'avenir d'autres terrains de découvertes seront à explorer", concède le vigneron camarguais. ■

Emmanuel Delarue

TÉMOIGNAGES



Malgré un ralentissement de la consommation, Odile Couvert, vigneronne à Violès, ne perd pas de vue l'intérêt des consommateurs qui veulent découvrir de nouveaux horizons.

Odile Couvert (Vaucluse)

Diversifier les couleurs, les formats et l'offre

Au pied des dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux dans le Vaucluse, le Domaine de l'Odylée exploite 17 hectares de terres, dont 10 ha de vignes plantées en AOP Côtes du Rhône. Odile Couvert, propriétaire depuis dix ans, vend essentiellement ses vins aux particuliers et à l'export. Elle appréhende ces deux marchés complémentaires avec les mêmes produits.

La vigneronne – qui observe les tendances de consommation des vins évoluer – estime que la solution passe par la diversification des couleurs, des formats et une offre de vins moins forts en alcool. La première initiative prise par la productrice a consisté à *"ne plus faire seulement du rouge"*, dans un terroir où la couleur prédomine historiquement. *"Dans notre secteur, il se produit des rouges plutôt corsés, puissants à base de syrah et de grenache. Je pense qu'il faut aller aujourd'hui vers des vins différents"*, rapporte l'intéressée. Fini donc les rouges forts et très marqués. Odile vinifie aussi depuis quelques années déjà des vins

blancs et rosés. Et, tout récemment, elle s'est mise à produire des vins pétillants de plus en plus demandés, bien au-delà de l'appellation des Côtes du Rhône. Elle a également constaté une modification des habitudes de consommation, ce qui l'a conduit à s'adapter à cette demande sur de nouveaux formats. *"J'ai produit cette année un vin rouge pétillant dans un contenant de 25 cl. Un produit spécialement développé pour les Jeux olympiques et baptisé 'Bleu Blanc Bulles'"*, rapporte Odile Couvert.

Gagner en visibilité

L'initiative lancée par la vigneronne a très bien fonctionné, ce qui l'encourage à décliner l'idée avec un rosé pétillant sur ce format l'an prochain. La vigneronne – qui s'essaye à de nouvelles idées chaque année – a d'abord investi une boutique à la gare TGV d'Avignon où elle vend son vin. Et, cette année, c'est avec un nouveau concept qu'elle a voulu saisir l'opportunité des festivités olympiques. *"J'ai choisi de vendre mon vin dans un pop-up store [ma-*

gasin éphémère, ndlr] à Marseille, proche du Vieux-Port, qui a aussi très bien fonctionné." Elle a tenu cette boutique du 1^{er} juillet au 17 août, en misant avec succès sur les blancs et les rosés après la fin des Jeux. Vendre du vin de façon temporaire l'été l'a séduite, et Odile souhaite pouvoir renouveler l'expérience l'an prochain. *"Pour une productrice qui vise le particulier comme moi, il faut pouvoir être plus visible et multiplier les points de vente dans la mesure du possible"*, ajoute-t-elle.

Récolter plus tôt

Odile Couvert est aussi persuadée qu'il peut être intéressant de récolter plus tôt, pour proposer des vins moins alcoolisés. *"Les consommateurs veulent des produits plus fruités, moins puissants, moins taniques et moins alcooliques. Et c'est ce que j'essaie de produire, en ramassant mes raisins un mois et demi avant tout le monde"*, rapporte-t-elle. La productrice s'emploie donc à produire des blancs autour de 12 % et des rouges en dessous de 14 %. *"Mais ce n'est*



Erick Salliet

Finis les rouges forts et très marqués. Odile vinifie aussi depuis quelques années déjà des vins blancs et rosés. Et, tout récemment, elle s'est mise à produire des vins pétillants, de plus en plus demandés.

pas facile car on est contraint par le climat", admet-elle.

"Nouvelle dans le métier", la vigneronne reconnaît qu'il lui est aussi peut-être plus facile que d'autres d'envisager une *"nouvelle façon de*

produire du vin, de travailler différemment", mais reste convaincue qu'il faut *"aller chercher ce qu'il se fait ailleurs et qu'il faut regarder les consommateurs"*. ■

Emmanuel Delarue

LE MEILLEUR DU VÉGÉTAL



SÛR
SAIN
RESPONSABLE



Altis acte notre volonté de confectionner uniquement le meilleur du végétal. La gamme Altis est l'aboutissement de 134 années d'expérience à la recherche de l'excellence.

Si vous considérez que le végétal est déterminant pour votre domaine, **votre technicien Mercier vous donne rendez-vous au**

Dionysud

STAND
H2-B08



LE VÉGÉTAL EST DÉTERMINANT

www.pepinieres-mercier.com



Pépinieriste viticole expert



TÉMOIGNAGES



La déconsommation de vin est loin d'être un mythe. Reste à savoir ce qu'il est pertinent de mettre en place pour sauver les meubles et ses bouteilles.

Lionel Boutié (Aude)

Se démarquer par la qualité et l'originalité

Avec un petit secteur chanceux d'avoir eu un peu d'eau cette année, mais aussi comparé à l'année passée, Lionel Boutié – vigneron du domaine Ricardelle de Lautrec, à Coursan – reste prudent quand il est question du marché.

"Il n'y a aucun débouché pour le vrac. Ça fait déjà deux ans que ce circuit n'est plus viable. Même l'année dernière, sur les 1 200 hectolitres habituels, on n'a pu faire partir que 200 hectolitres."

Développer la gamme de vins nature

Le vigneron développe en priorité sa gamme de vins nature qui, pour l'heure, *"marche bien et suit son cours, majoritairement à l'export, mais aussi de façon plus marginale en local"*.

Mais globalement sur sa gamme, il enregistre des pertes de marché. *"Pour se positionner, il faut savoir faire de bonnes choses, et aujourd'hui, il se fait de tout et n'importe*

quoi". Pour légitimer le savoir-faire, de son côté, le domaine a fait le choix d'être labellisé 'Vin méthode nature', avec une charte de vinification et un encadrement solide. Ces garde-fous permettent de savoir *a minima "ce que l'on boit et le travail qu'il y a derrière"*.

"Le vin nature marche bien et suit son cours, majoritairement à l'export, mais aussi de façon plus marginale en local"

Depuis maintenant quatre ans, le domaine se lance également dans le vin effervescent. *"Même si ce n'est pas évident à mettre en place, on en*

fait de plus en plus et on gagne des marchés. Donc, on continue à développer."

Une demande de vins fruités et légers à satisfaire

Produit plus frais, moins lourd et moins alcoolisé pour coller à la demande actuelle qui tanguent plutôt sur des vins fruités et légers. C'est donc l'objectif du domaine.

C'est pourquoi, en plus d'avoir des profils de vins en constante évolution, de nouveaux cépages ont été implantés sur les terres de l'exploitation, comme le vermentino, récolté pour la première fois cette année, ou encore du grenache et du cinsault, pour adapter la gamme sur le rouge et le rosé. *"Cela permet de faire des choses plus légères"*.

Autre nouveauté pour gagner des parts de marché : le domaine produit depuis quelques années un vin blanc effervescent intitulé 'Pet'Nat', qui connaît un bon succès auprès du marché. *"C'est un produit qui*



Lionel Boutié et son fils qui, malgré les incertitudes, est sur le point de s'installer.

marche bien. Mais là encore, on est sur des petits volumes, que l'on développe petit à petit". Cependant, face au décrochage des rendements, *"il faut espérer que le marché réponde sachant que, pour l'heure, on ne sait pas trop où on va."*

Enotourisme, une piste en devenir

Pour y voir plus clair dans un marché totalement flou, le vigneron compte sur ses équipes commerciales, tant sur le marché français que sur le marché asiatique où, d'après ce dernier, *"il y a encore beaucoup de choses à faire et où ça bouge bien"*.

Le domaine travaille également avec la Norvège et loin de lui l'idée

de se fermer les portes sur d'autres parties du globe, car pour le responsable viticole, *"l'équation de la demande demeure la plus essentielle à résoudre"*.

Prochainement, le vigneron va développer des animations sur le domaine, afin de valoriser ses produits mais aussi d'améliorer la vente en direct. *"On essayera de le mettre en place d'ici l'année prochaine. Mais il faut commencer petit et accueillir les gens comme il faut."*

Le domaine de Ricardelle de Lautrec a également tenté de mêler art et vin, avec de nouvelles étiquettes, réalisées par une artiste locale, qui donnent à ses cuvées du corps et de la couleur. ■

Anthony Loehr

TÉMOIGNAGES



C'est un fait : le vin se vend de plus en plus difficilement. Alors dans la cave coopérative du premier village bio de France, on travaille sur tous les fronts pour ne pas perdre de marché et conquérir de nouveaux consommateurs.

Vignerons de Correns (Var)

Se renouveler sans cesse

Les vignerons coopérateurs de Correns, ce sont 32 producteurs du Centre Var qui totalisent 185 hectares de vignoble en AOC Côtes de Provence, AOC Coteaux Varois en Provence et IGP Var, pour une production annuelle moyenne de 9 000 hectolitres. À l'avant-garde, ils sont collectivement passés au bio dès 1997. Cette démarche fédératrice, inscrite dans une politique qualitative globale, a largement contribué au succès de la coopérative qui a, depuis, avancé sur la biodynamie, ouvrant ainsi un marché de niche bien valorisé.

Si la cave n'a aujourd'hui pas de stocks dans ses cuves, *"on voit que le commerce ralentit, avec des effets de yoyos selon les périodes. Et puis le cours du vrac est en recul"*, observe Fabien Mistre, président des Vignerons de Correns.

Contre la déconsommation de vins

Alors les équipes de la coopérative déploient toute leur énergie à contre le phénomène de déconsommation, notamment en dyna-

misant ses trois points de vente, dont l'activité est suivie par une commission dédiée. *"Avant l'été, on a décidé de mettre en place de nouveaux concepts pour faire venir les gens dans nos caveaux de vente. Dans celui du Val, qui a l'avantage d'être central, on a fait plusieurs fois par mois des soirées dégustation autour de cuvées spécifiques, avec de quoi manger et des groupes de musique. Cela nous a permis d'attirer 150 personnes à chaque fois. On s'associe aussi aux manifestations des villages du secteur. On a par exemple collaboré avec un festival électro sur Correns, qui fait venir beaucoup de jeunes"*, explique Fabien Mistre. L'initiative doit désormais être déclinée sur la période hivernale. Et dès le printemps prochain, les Vignerons de Correns souhaitent dynamiser davantage encore, avec des soirées à thèmes. *"On prévoit de faire venir des food-trucks, de proposer paella ou aioli. L'idée, c'est que ce soit festif. Après, selon les thèmes, on sait qu'on touchera des publics plus ou moins jeunes"*, éclaire le président de la cave.

Se lancer dans l'épicerie fine

En parallèle, la coopérative travaille à diversifier le marché de fruits et légumes, accueilli les samedis matin aux portes du point de vente du Val, avec de nouveaux produits. Dans le même esprit la coopérative va se lancer dans l'épicerie fine. *"On souhaite mettre en avant des producteurs et artisans locaux qui viendraient présenter leurs productions. Si le client entre chez nous pour du fromage ou de la charcuterie, on peut lui conseiller le vin qui va bien"*, justifie Fabien Mistre.

Sur Correns, le déménagement de la boutique de la cave est en réflexion. *"Notre positionnement à Correns est plus compliqué. Mais nous pourrions déménager dans un ancien moulin, qui a beaucoup de cachet, à l'entrée du village. Le bâtiment nous appartient et ce serait éventuellement l'occasion d'y faire venir des artisans pour proposer de la restauration"*, précise Fabien Mistre.

Étendre la zone de chalandise

La coopérative a aussi investi il y a une douzaine d'années dans



Fabien Mistre, président de la cave coopérative de Correns, est aussi président de Vignerons Coopérateurs Sud.

un point de vente à Aups, que les Vignerons de Correns tiennent à pérenniser. *"C'est un secteur où il y a peu de points de vente de vin et qui a l'avantage d'être situé à un endroit stratégique, où le passage touristique sur la route du lac de Sainte-Croix est important. Nos vins bio et tourisme vert vont bien ensemble. Ça nous permet d'étendre notre zone de chalandise et d'être visibles dans des bars, des restaurants, des hôtels"*.

Le e-shop, créé en période de Covid avec des aides de la Région Sud, représente enfin aujourd'hui le chiffre d'affaires d'un quatrième magasin. *"Il a explosé. On a donc mis une salariée dessus. On touche beaucoup le nord de la France avec des commandes groupées. Le vin peut partir par palette. On va maintenant développer l'export. C'est plus compliqué au niveau des douanes, mais il y*

a un marché et on ne veut pas passer à côté."

Les Vignerons de Correns essaient également d'innover en termes de produit, avec une cuvée vegan hier, du jus de raisin aujourd'hui, et pourquoi pas un vin nature demain.

"Notre force, c'est d'avoir su étaler les investissements dans le temps, de faire en sorte de nous renouveler. Malgré la conjoncture, on continue. Il ne faut pas se retrouver à la traîne, mais au contraire essayer d'être à la pointe dans tous les domaines", résume Fabien Mistre, qui veut rester positif. *"Il faut avoir des projets, aller chercher de nouvelles clientèles, s'interroger sur notre fonctionnement aussi, en se posant la question de la mutualisation de compétences par exemple. J'ai espoir, d'autant que l'on fait de bons vins"*, conclut-il. ■

Gabrielle Lantes

TÉMOIGNAGES



L'idée est partie de la création d'un rayon bière au caveau. À Euzet, les Vignerons des Capitelles ont commencé avec quelques références et en sont arrivés à une quarantaine, jusqu'à envisager de brasser la leur. Depuis avril, avec 'La base', c'est chose faite.

Vignerons des Capitelles (Gard)

Faire de la bière sans vampiriser le marché du vin

Elle s'appelle 'La base'. Elle est arrivée dans les rayons du caveau en avril, et c'est la première bière brassée par les Vignerons des Capitelles, à Euzet. Un projet qui n'arrive pas par hasard, puisqu'il a pris ses racines dans une tentative commerciale partie il y a quelques années. "Nous avions bien vu qu'il y avait une appétence pour la bière, même dans nos cercles d'amis respectifs. Et pourtant, les quelques personnes ne buvant pas de vin qui franchissaient les portes du caveau restaient des accompagnateurs qui, de fait, repartaient les mains vides", se souvient Aude Tisseraud, directrice de la coopérative.

Alors pour avoir quelque chose à leur proposer, la cave s'est rapprochée de brasseries artisanales afin de leur présenter un rayon bières. L'engouement est immédiat, "si bien qu'on est assez vite montés à une quarantaine de références, et que des clients ont commencé à entrer au caveau uniquement pour notre rayon bières. C'est là qu'on s'est dit, pourquoi ne pas faire la nôtre", retrace la directrice.

Entre l'affront et l'audace, il n'y a qu'un pas. Il a fallu convaincre les 40 coopérateurs de se lancer dans le projet. Mais après une première tentative, puis deux, ils ont fini par y aller.

Un projet sensé et social

"Quitte à le faire, il fallait en revanche donner du sens à ce projet. Nous avons plusieurs de nos viticulteurs qui sont en polyculture, alors pourquoi ne pas semer notre propre orge brassicole ?" Pour le moment, et pour coller à la petite production actuelle, seuls deux frères sèmeront, en novembre, les quelques premiers hectares. Mais l'idée va plus loin : "À moyen terme, nous pourrions proposer le surplus d'orge à des brasseries locales. Nous pourrions même souffler à ces structures de planter de l'orge brassicole, pour les fournir d'un approvisionnement local". De cette manière, la démarche vient également contribuer au tissu local et à son économie, en plus de potentiellement offrir une nouvelle source de revenu pour les agriculteurs. Pour la directrice, le poids social du projet est indéniable, d'autant que,

même s'ils ne plantent pas tous de l'orge, les vignerons s'impliquent : "La bière est une production qui peut se faire toute l'année, ce qui permet aux vignerons qui le souhaitent de s'investir dans le processus de production, ce qui n'est pas habituel pour des coopérateurs".

Installer une micro-brasserie au sein de la cave permettait également de redonner vie à l'ancien quai de réception, qui ne recevait plus de raisins depuis des années. "En y installant un nouveau projet coopératif, nous continuons à raconter une histoire", se plaît à penser Aude Tisseraud, depuis devenue brasseuse aux côtés des vignerons.

Brasser le champs des possibles

Pour l'heure, les premières bouteilles de blondes ont été réalisées à l'aide d'orge et de houblon français, tout droit venu d'Alsace. Avec ses 4,5 % d'alcool, elle reste légère, douce et peu amère. Une american pale ale qui propose des notes de fruits et de malt et a déjà commencé à séduire les clients.



Aude Tisseraud, directrice de la cave coopérative d'Euzet dans le Gard, 'Les Vignerons des Capitelles', accompagnée d'un coopérateur.

Pour l'IPA, si l'orge reste français, le houblon est quant à lui américain, "rendons à César ce qui est à César", plaisante la directrice. Bien évidemment la question de produire leur propre houblon s'est posée, mais en plus d'être un autre métier, il s'agit surtout d'une production qui demande du matériel... Et de l'eau ! "Dans le nord du Gard, on en manque clairement. Alors forcément, le jour où on y aura accès, elle ira en priorité à la vigne", explique Aude Tisseraud, réaliste. Mais si un jour cela devenait possible, proposer une bière dite "de récolte", avec l'orge et le houblon des producteurs des Capitelles, serait évidemment envisagée, même si dans ce projet, personne ne vise un déploiement à grande échelle. Avant d'en arriver là, d'autres perspectives restent ouvertes, notamment celle d'une bière à base de

jus de raisin. En échangeant avec la cave de Roquemaure, déjà lancée depuis quelques temps et bien que dans une démarche différente, la directrice découvre de nombreuses possibilités dans ce milieu sympathique qui appréhende la production différemment. "C'est comme s'il n'existait aucune concurrence entre les brasseries", pointe-t-elle. Et la concurrence avec le vin d'ailleurs ? "Au caveau, ça attire des clients différents, nouveaux, et finalement ce sont deux productions qui ne se vampirisent pas. On l'a vu sur les salons avec monsieur qui préférerait prendre un verre de vin, et madame un verre de bière. En proposant les deux, et bien on garde monsieur et madame", affirme Aude Tisseraud. De quoi rester optimiste pour dynamiser le caveau. ■

Manon Lallemand

Nous serons présents !

Pour la 16ème édition

GROUPE MAGNE
L'innovation par le service

Agrofourniture et Agroéquipement

5.6.7

Novembre 2024



Parc des Expositions de Béziers

Hall 3 H3-C04



La crise viticole impacte bien sûr les pépiniéristes français, réunis en congrès à Angers, du 23 au 25 octobre. Leur président, David Amblevet, plaide pour l'anticipation et engage la filière à continuer de travailler de manière collective et résolue pour construire l'avenir.

PÉPINIÈRE VITICOLE

Une profession déterminée



Grégoire Édouard

Dans le cadre du plan de filière, la Fédération française de la pépinière viticole (FFPV) demande des aides à l'arrachage et à la restructuration pour implanter du matériel végétal innovant.

Le 21^e congrès de la Fédération française de la pépinière viticole (FFPV) s'est ouvert le 23 octobre sur un constat clair : la profession n'est évidemment pas épargnée par la crise qui frappe l'ensemble de la filière viticole. L'activité des pépiniéristes, qui ont déjà diminué significativement les mises en œuvre, s'en ressent. "Le nombre d'inventus et de repiqués a doublé cette année. En anticipation de la baisse de la demande, on a greffé 35 millions de plants de moins que l'an dernier. On est à 195 millions, contre 220 millions. Mais la qualité du service et l'exigence sanitaire restent intactes", pose David Amblevet. "Malheureusement, face à cette situation, les trésoreries de nos exploitations se tendent fortement, et certains vont se trouver contraints d'arrêter le métier. Il y a des situations humaines préoccupantes et un dispositif d'accompagnement sera nécessaire", poursuit le président de la FFPV. Avant de pointer "un climat anxiogène d'incertitudes".

Anticiper et accompagner la baisse d'activité

"De fait, le potentiel de production va baisser avec les plans d'arrachage amorcés, comme dans le Bordelais, et annoncés dans d'autres régions. Bruxelles vient de valider pour la France l'arrachage de 30 000 hectares de vignes pour 120 millions d'euros. Parallèlement, la filière demande un

soutien à la replantation différée, dont le financement serait issu du volet restructuration de l'OCM viticole, ce qui amputerait les budgets normalement alloués au renouvellement du vignoble. Avec des conséquences inéluctables pour notre filière", développe David Amblevet. Pour le président de la FFPV, il y a donc "urgence à connaître les arbitrages pour gérer en connaissance de cause les futures mises en œuvre", et "les mesures de restructuration doivent être maintenues".

Dans le cadre du plan de filière, la pépinière viticole réclame par ailleurs une mesure de soutien à l'arrachage pour les vignes mères de porte-greffes de plus de 30 ans – qui représentent 10 % du parc actuel, soit environ 250 ha – à hauteur de 3 000 €/ha, ainsi qu'une aide majorée à la restructuration pour les vignes mères de greffons, "afin d'implanter des variétés résistantes, innovantes et patrimoniales, pour que la filière dispose du matériel végétal jugé stratégique dans les meilleurs délais".

Continuer d'innover

Sans occulter le contexte, David Amblevet exhorte ainsi la pépinière française à poursuivre le travail engagé pour construire l'avenir. "Oui, demain, il y aura moins de vigne. Mais il faudra entretenir et adapter le vignoble avec du matériel végétal innovant", martèle-t-il.



ZOOM sur...

Passage de relais



David Amblevet, président de la Fédération française de la pépinière viticole

C'était son dernier congrès en tant que président de la Fédération française de la pépinière viticole. À la tête de la structure depuis 2013, David Amblevet a profité de la tribune pour saluer "l'œuvre commune, où chacun a pris sa part", réalisée pour faire sortir la pépinière viticole de l'ombre, rapprocher la profession des viticulteurs, consolider l'engagement auprès des sélectionneurs, porter les valeurs d'une pépinière viticole compétitive et qualitative. Remerciant collègues et partenaires, il invite à rester lucide et uni dans la tempête. "Le syndicalisme, on le porte. Le syndicalisme, on le vit. Le syndicalisme, on le renouvelle", conclut-il au moment de passer le relais. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le nom de son successeur n'est pas encore connu.

Et le premier défi reste celui de l'adaptation au changement climatique, "qui met l'innovation variétale et l'évolution des cépages au cœur des débats. Il y a un véritable chamboulement. On le voit encore avec les aléas – gel, grêle, sécheresse, mildiou, coulure... – qui ont marqué cette saison viticole. Le plant de vigne, premier maillon de la production, est une des réponses sur laquelle nous continuons de travailler avec force", déclare le président de la FFPV.

À ce chapitre, le congrès de la fédération a été l'occasion de présenter les évolutions de la marque Entav-Inra, née en 1995 de la collaboration entre l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) et Inrae.

Rebaptisée Entav by IFV INRAe, celle-ci se décline désormais en trois catégories : 'Entav sélection', afin de renforcer la sélection de cépages locaux et étrangers pour compléter la gamme des grands cépages régionaux ; 'Entav création', pour développer les variétés dites résistantes au mildiou et à l'oïdium et, à l'avenir, à d'autres pathogènes comme le black-rot ; 'Entav diversité', qui vise à développer une offre complémentaire à la sélection clonale, en allant puiser du matériel végétal dans les conservatoires. "Nous avons 180 sites conservatoires dans le pays, avec plus de 20 000 souches de différents cépages et de différentes sélections. C'est une réelle opportunité pour répondre collectivement à la demande de diversité génétique au vignoble, et la pépinière française est aujourd'hui en capacité de proposer des sélections massales avec les meilleures garanties sanitaires", éclaire David Amblevet. Dans le même esprit, il souligne le dynamisme de Vitipep's, la marque collective des pépiniéristes de France, qui rassemble trois quarts des plants mis en œuvre dans le pays. "C'est un engagement fort sur la traçabilité et la qualité de nos plants, un engagement très actif sur l'accompagnement et la formation des pépiniéristes sur les questions techniques et réglementaires. Les résultats sont là. C'est une très belle réussite collective et il faut poursuivre dans ce sens", appuie David Amblevet.

Avec un souci permanent de performance technique, sanitaire et économique, il insiste aussi sur l'importance du soutien des Conseils régionaux dans le cadre du plan de compétitivité de la pépinière viticole.

"Il y a dix ans, les Conseils régionaux ne nous connaissaient pas ou peu. Depuis, via différents dispositifs sur le machinisme ou les pratiques, on a pu investir plus de 15 millions d'euros en 10 ans, avec un soutien de 30 % en moyenne", salue-t-il.

Combats réglementaires

La Fédération reste mobilisée sur les questions réglementaires. Associée au Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (Parsada), la FFPV craint de voir différentes molécules utilisées dans la lutte contre le mildiou, le black-rot ou la flavescence dorée disparaître, et défend le credo "pas d'interdiction sans solution" aux côtés des principaux acteurs de la filière. David Amblevet se réjouit par ailleurs du dialogue instauré avec les services de la Direction générale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture concernant la flavescence dorée. "On a fait des essais de traitements insecticides de nos vignes mères de porte-greffes avec l'IFV, de façon à faire reconnaître nos méthodes de pulvérisation. Les résultats sont en cours d'analyse", indique le président de la FFPV. Avant de rappeler que le double Tec (traitement à l'eau chaude) des pieds de vigne ne peut plus être imposé s'il n'y a pas de problème sanitaire pendant le cycle de production. "Tout cela doit être très clairement mentionné dans le nouvel arrêté de lutte contre la flavescence dorée", assure-t-il.

La Fédération française de la pépinière viticole alerte enfin sur la question de la dénomination variétale, et les ambiguïtés générées par l'utilisation de termes rappelant des variétés emblématiques pour nommer de nouvelles variétés, étrangères notamment. "Cela s'apparente à de l'usurpation, ou crée tout du moins de la confusion dont on ne peut se satisfaire. La réglementation actuelle manque d'efficacité à ce sujet. Nous sommes donc défavorables à l'utilisation de termes rappelant des variétés emblématiques pour la dénomination de nouvelles obtentions", défend David Amblevet, avant de conclure, en invitant la pépinière viticole française à porter des ambitions techniques et collectives toujours plus grandes. ■

Gabrielle Lantes

TUTEURS ET CLIPS

- ✓ Plus facile
- ✓ Plus rapide
- ✓ Plus économique

Reconnu par ses utilisateurs depuis 28 ans

Incontournable :

- pour travail mécanique en bio (indéformabilité)
- pour plantation machine (légèreté 100g/m)

ACIERS SPÉCIAUX
HAUTE RÉSISTANCE
QUASI INDÉFORMABLE



SARL GAUGET-BAYSSAN

Tél. 04 67 49 38 44 - Port. 06 07 40 94 86

Mail : ets.gauget@free.fr

Website : http://ets.gauget.free.fr



À DÉCOUVRIR

Nouvelle gamme de pulvérisateurs **Kubota**

M5002 Narrow



Kubota

Pont avant
suspendu

Cabine
catégorie 4

Relevage
électronique

Puissance de
73 à 115 cv



5-6-7 NOVEMBRE 2024

BÉZIERS # PARC DES EXPOSITIONS

Dionysus

Retrouvez-nous

Stand H3-A04

Concessionnaire **Kubota**

Depuis plus de 30 ans dans le GARD
et dans l'HÉRAULT



Prochainement ouverture
d'une agence à CAVAILLON (84)

**CÉVENNES
MOTOCULTURE**



Agri



Esp. Verts



BTP



Locations

Notre service après-vente
qualifié et spécialisé vous
conseille avec expertise
au sein de notre réseau
de proximité

NÎMES (30)

33 rue de l'Abrivado
04 66 26 41 07

NÎMES Agri (30)

896 chemin de l'Aérodrome
04 66 67 72 70

BAILLARGUES (34)

66 rue de Colombiers
04 99 63 74 15

VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS (34)

22 rue du Saint Victor
04 67 01 62 97



On recrute : emploi.cevennesmotoculture@gmail.com

www.cevennesmotoculture.com

Alors que 2023 était déjà une année sous la pression du mildiou, 2024 est également marquée par la maladie qui s'est avérée plus insidieuse, avec un développement très précoce et sans la possibilité de bénéficier d'une belle arrière-saison. Qui plus est, la conjoncture actuelle n'aura clairement pas avantagé les vignerons et viticulteurs.

MILDIU

Un millésime techniquement difficile



21 variétés résistantes au mildiou et à l'oïdium ont été plantées au Mas d'Asport. Il s'agit de cépages classés, mais aussi de bouquets afin de pouvoir expérimenter le plus largement possible. Tous sont sur des porte-greffes R110.

Il n'aura pas fallu longtemps aux techniciens de tous les organismes viticoles de la région pour l'affirmer : 2024 allait être une année à mildiou. Et ils ne se sont pas trompés. Il faut dire que les premiers signes de contaminations se sont parfois montrés très précoces. "Par endroit, on a vu du mildiou à deux ou trois feuilles, notamment dans le Gard, l'Hérault et chez quelques-uns de nos clients dans le Var également", note Bernard Genevet, consultant viticole au centre œnologique gardois de l'Institut coopératif du vin (ICV).

Avec des pluies arrivées très tôt donc, le phénomène est en soi déjà plutôt atypique. Alors quand les pluies de Pâques et la douceur se sont invitées après un mois de mars très humide, les éléments ont déclenché la "co-cotte-minute". "On savait qu'il y allait avoir une forte pression, mais si on avait eu le climat de 2022 avec un été sec, on n'en serait pas arrivé là et on n'en parlerait même pas aujourd'hui", affirme le conseiller. Car en 2024, les pluies printanières étaient également au rendez-vous. La saison avait beau être plus proche du climat habituel, c'est l'accumulation qui rajoute au développement du mildiou.

Une accumulation qui, au fil de la campagne, n'en finit pas : "Juillet est lui aussi assez pluvieux, et mène à des dégâts sur grappes avec du rot brun. Ce n'est pas du jamais vu, mais cela arrive rarement à une telle échelle. On était nombreux à se dire qu'il y aurait des dégâts, mais cela a sans doute été un peu sous-estimé par tout le monde, c'était plutôt de l'ordre de ce qu'on voit habi-

tuellement dans le Bordelais", complète Bernard Genevet. "Les études montrent par ailleurs qu'au-delà d'un seuil de 10 % de mildiou sur grappe, on perd en aromatique et on retrouve des goûts plus terreux. Là s'il n'y a que 10 % de mildiou, on va estimer que le résultat est assez bon. Difficile de dire si le mildiou sera responsable à 100 % de ce que donnera le millésime, mais c'est sûr qu'il a forcé les œnologues à adapter leurs stratégies de vinification." Résultat des courses, un cumul défavorable qui a principalement impacté le Gard, le Vaucluse, l'est de l'Hérault et le littoral varois. L'Aude – qui a cependant été confronté à d'autres difficultés –, l'ouest de l'Hérault et les Pyrénées-Orientales semblent quant à eux avoir été épargnés par cette situation de grande ampleur.

Sur feuilles, la maladie paraît également avoir eu un impact conséquent, ce qui expliquerait peut-être en partie les difficultés à atteindre les points de maturité espérés. Au final, le consultant de l'ICV estime que si la campagne a déjà vu peu d'éléments favorables, elle n'aura pas non plus bénéficié d'une belle arrière-saison pour les vendanges, un peu de botrytis s'est invité, cryptoblabes progresse... "Techniquement, on aura été sur une année compliquée en tous points."

Une situation aggravée par la conjoncture économique

Selon lui, 2024 ressemble à 2008 quant à l'impact sur la récolte, bien qu'il faille encore attendre les chiffres



Bernard Genevet,
consultant viticole
Institut coopératif
du vin (ICV)

"2024 ressemble un peu à 2018 au niveau des fréquences de précipitations, mais en plus difficile. La prise de décisions était plutôt simple et il y avait assez peu de doute sur le fait qu'il faille traiter, mais tenir la cadence et trouver les bonnes décisions pour nos clients, notamment sur le resserrage des cadences, c'était cela le plus compliqué (...). Ce n'est pas tant l'accès aux parcelles qui a posé problème, mais bien la question du coût. Il est certain que le contexte économique a aggravé les dégâts chez certains."

de rendements. En revanche, en termes de précipitation, elle peut se rapprocher de 2018 : "2024 ressemble un peu à 2018 au niveau des fréquences de précipitations, mais en plus difficile. La prise de décisions était plutôt simple et il y avait assez peu de doute sur le fait qu'il faille traiter, mais tenir la cadence et trouver les bonnes décisions pour nos clients, notamment sur le resserrage des cadences, c'était cela le plus compliqué." En bio, certains ont traité jusqu'à 3 fois en 15 jours. En conventionnel, le traitement avait parfois lieu à 8 ou 9 jours.

Sans se trouver dans une impasse technique, il a fallu agir vite, mais il n'a pas toujours été évident d'adapter les stratégies, alors que la tendance est à la réduction des traitements. Selon Pierre Pizard-Deschamps, conseiller viticole à la Chambre d'agriculture du Gard, parmi les éléments déterminants pour limiter la contamination, il y avait effectivement une cadence de traitements resserrée pour "ne pas laisser de trous". Mais il était également particulièrement nécessaire d'être vigilant à la qualité de pulvérisation et la couverture des deux faces, de sélectionner le bon produit au bon moment, ainsi que de limiter la fertilisation.

Les difficultés économiques des exploitations n'ont par dessus tout pas arrangé la situation. "Il y a eu une espèce de brouillard environnemental et économique qui a provoqué plus de pertes qu'on ne l'aurait cru", souligne Bernard Genevet. L'année aura donc été coûteuse sur tous les plans, et dans un contexte où les recettes sont faibles. "Cela ne tombe jamais bien, mais là encore moins." S'il se refuse à donner des chiffres, il observe une corrélation entre moyen financier et récolte sauvée. Ceux qui ont pu mettre en œuvre tous les traitements nécessaires et qui ont su s'organiser semblent effectivement avoir sauvé leurs récoltes. 2024 arrivant à la suite d'une année déjà considérée comme "à mildiou" à cause de son printemps pluvieux – bien que les secteurs concernés n'aient pas nécessairement été les mêmes en 2023 –, il aura été d'autant plus difficile de sortir de l'ornière.

Poursuivre les expérimentations

Avec moins de molécules disponibles pour le conventionnel, et des stratégies de biocontrôle à adapter pour le viticulteur bio, il revient aux différents acteurs de la recherche de travailler ensemble pour proposer de nou-

velles pistes de solutions. C'est notamment ce qui a été fait avec le projet 'Biovimed' qui s'est achevé cette année. "L'objectif était de trouver une alternative au cuivre avec trois applications références. Nous nous sommes donc appuyés sur quatre modalités ainsi qu'un témoin non traité", rappelle Quentin Mondon, stagiaire de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, lors de la journée portes ouvertes du domaine expérimental de Piolenc (84). Mais l'essai est à remettre dans son contexte, avec une météorologie bien différente d'une année sur l'autre. Quand bien même la modalité limocide présente par exemple des résultats encourageants, "on ne fera pas de préconisation 100 % limocide ou limocide et cuivre", affirme Rémi Vandamme. Le conseiller viticole de la Chambre d'agriculture de Vaucluse espère voir arriver un 'Biovimed 2' afin de poursuivre les expérimentations, mais pour cela, il faudra de nouveaux financements.

Les Chambres d'agriculture se penchent également de plus en plus sur les cépages résistants – ou plutôt tolérants – au mildiou ou oïdium. Au Mas d'Asport, site gardois de la station de recherche SudExpé, 21 variétés ont par exemple été plantées sur des porte-greffes R110. "Il est important de rappeler qu'il s'agit d'une résistance partielle, ce n'est pas magique", tempère Anne Sandré, cheffe du service viticulture de la Chambre d'agriculture du Gard. "Même avec de fortes résistances il peut y avoir des contournements. Généralement, plus il y a de gènes, plus on a de chances que la résistance soit durable, mais ce n'est pas infallible", poursuit-il.

Ainsi les conseillers ont cet été constaté l'apparition de très fortes sporées sur artaban, pourtant cépage Resdur 1, avec deux gènes de résistance, chez un vigneron gardois ayant des vignes dans le Vaucluse : "Il n'a pas récolté, et pourtant il avait réalisé les deux traitements préconisés. Quand on a quelques taches c'est normal, quand on a des pertes de récolte beaucoup moins." D'autres cas ont pu être observés sur tout l'arc méditerranéen, mais les analyses n'ont pas encore rendu leurs conclusions définitives. Sur ce point les Chambres d'agriculture restent toutefois formelles : bien que surprenant, l'événement ne remet pas en question la tolérance de ces cépages qui, pour la plupart, ont tenu le choc malgré la météo. ■

Manon Lallemand



Rémi Vandamme, conseiller viticole de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, revient sur les points clés du mildiou en 2024, et effectue quelques comparaisons avec la dernière année de référence, en 2018.

FENDT

fendt.com | Fendt is a worldwide brand of AGCO.

5-6-7 NOVEMBRE 2024

BÉZIERS # PARC DES EXPOSITIONS

Dionysus

Retrouvez-nous

Stand H3-C01

Location financière

Type LEASING* Sans Apport

* Voir conditions en concession

Nouveau 200 Vario V/F/P : La Technologie Inégalée.

Le Nouveau FENDT 200 VFP révolutionne aujourd'hui l'interface utilisateur en intégrant l'univers de cabine FendtONE.

L'arrivée d'un tableau de bord digital et d'un terminal vous assurera une rentabilité sans égale sur le marché. De plus, un Autoguidage entièrement intégré, vous offrira une précision unique.

Aucun doute, ce Tracteur Nouvelle Génération est fait pour Vous !

Stock disponible
en Concession

ICI, votre FENDT NEUF en LEASING* Sans Apport

Demandez Votre Devis Personnalisé.



Ensemble, Pour Un Avenir Prospère !

RN 113 - 34440 NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE

☎ 04 67 37 00 25

commercial@matha-fendt.fr - www.matha-fendt.com



* Voir conditions en Concession



Fendt is a global brand of AGCO. fendt.com

Plus d'information sur
fendt.com



Régulièrement, les instituts techniques appellent les agriculteurs à répondre à des enquêtes. Une des dernières en date concerne *Cryptoblabes gnidiella*, la pyrale du daphné, et son impact sur les vignes de l'arc méditerranéen, portée notamment par l'Institut français de la vigne et du vin.

CRYPTOBLABES GNIDIELLA

Une enquête pour mieux cibler le danger

Présent depuis une dizaine d'années maintenant, les vignerons ont vu l'aire de présence de *Cryptoblabes gnidiella* s'agrandir au fil des ans : situé initialement sur la frange littorale, le ravageur a progressivement gagné l'intérieur des terres, et se retrouve aujourd'hui indépendamment à Limoux ou au sud de l'Ardèche, en passant par la Vallée du Rhône et les Terrasses du Larzac, non sans avoir fait quelques incursions en Provence. Son impact varie selon les territoires et les conditions agroclimatiques. En 2023, l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) et ses partenaires techniques¹ lançaient une enquête pour évaluer son impact économique auprès de l'ensemble des viticulteurs des vignobles du pourtour méditerranéen. En février dernier, une note de synthèse – rédigée par Nicolas Constant (IFV) et Lionel Delbac (Inrae) – était diffusée décryptant les 208 réponses

récoltées (entre le 28 septembre et le 27 octobre 2023) et exploitables, représentant une surface de 13 510 hectares.

5 % de dégâts en moyenne

Premier enseignement, et non des moindres : le ravageur est mal connu. En effet, 44 % des viticulteurs déclarant des dégâts de *Cryptoblabes* sur certaines de leurs parcelles expliquent ne pas savoir identifier le papillon ; et "66 % de ceux qui n'ont jamais vu le ravageur pensent ne pas pouvoir identifier ni les adultes ni les larves", rappelle la note de synthèse de l'IFV. Ces données renseignent sur la nécessité de former les vignerons à la reconnaissance et à l'identification des différents stades de développement du ravageur.

Deuxième information : 63 % des 208 réponses ont déclaré des dégâts de *Cryptoblabes* sur certaines de leurs parcelles dans les 5 dernières années. Une preuve sup-



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'enquête 2024 sur *Cryptoblabes gnidiella* est lancée ! Son enrichissement permet de compléter les résultats présentés ci-contre, de cartographier le territoire sur lequel ce ravageur est implanté et d'affiner l'évaluation des pertes de rendement entraînées. Plus largement, elle est aussi utilisée pour identifier certains facteurs augmentant les risques de dégâts. Alors toutes les données sont précieuses pour la filière. Le temps de réponse prend entre 5 et 10 minutes. N'hésitez pas : <https://bit.ly/3YhPsk4>.



Le *Cryptoblabes* investit de plus en plus l'intérieur des terres depuis le littoral méditerranéen.

plémentaire de l'expansion de la pyrale "puisque en 2003, les premiers dégâts significatifs concernaient des vignes à moins de 10 km de la mer". Vingt ans plus tard, "des papillons ont été capturés dans la Drôme et des larves ont fait des dégâts en Ardèche, à 110 km du littoral". Troisième point : les pertes quantitatives de récolte sont en moyenne estimées à environ 5 % par an sur l'ensemble des vignes, mais peuvent aller jusqu'à 20 % dans les parcelles les plus attaquées, "sans compter les pertes qualita-

tives dues à la dégradation de l'intégrité des raisins ou à l'anticipation de la date de vendange", précise la note.

Une lutte conjointe avec eudémis

En termes de lutte, 75 % des vignerons déclarant des dégâts de *Cryptoblabes* protègent leur vignoble : près de 44 % le font dans le cadre d'une lutte conjointe avec l'eudémis, et 32 % choisissent des traitements spécifiques. Les interventions sont majoritairement

Dionysud

STAND
H2-B08



La référence méridionale

Contactez votre représentant Ventoux
info@pep-ventoux.fr
04 90 62 41 56



www.pepiniereduventoux.com

déclenchées par le piégeage des adultes, à l'aide de différents pièges. Pour rappel, il existe actuellement sur le marché mondial différents types de piège : à phéromones, collant, à lumière ou avec des piègeages intégrés avec des produits insecticides homologués. En conventionnel, "89 % des viticulteurs optent des produits à base d'émamectine. La lambda-cyhalothrine, l'étofenprox, le spinetoram et l'esfenvalérate sont les autres produits les plus utilisés". De plus, 76 % des vignerons utilisant un insecticide de synthèse dans leur stratégie de lutte la pyrale sont par ailleurs "satisfaits de l'efficacité de leurs traitements". Pour les vignerons bio, la satisfaction est plus faible, puisqu'ils ne sont que 43 % à se satisfaire de l'efficacité des produits autorisés en agriculture biologique, sachant qu'ils déploient en moyenne 2,5 traitements, contre 1,9 en conventionnel. Enfin, le coût de la protection varie que l'on soit en bio ou conventionnel : en bio, 63 % des viticulteurs traitent avec du spinosad seul ; 28 % le combinent avec du *Bacillus thuringiensis* ; et 6 % utilisent du *B. thuringiensis* seul. 5 % des viticulteurs déclarent poser des trichogrammes en complément d'autres traitements insecticides. Le coût moyen de la protection 100 % bio s'élève à 149 € contre 110 € dans les stratégies incluant au moins une application de substance active non AB. Ces moyennes dissimulent de fortes variations.

En bio, les viticulteurs dépensent entre 50 € (1 traitement) et 430 € (pour 6 traitements et une pose de trichogrammes). En conventionnel, le coût de la protection varie de 36 à 330 €.

L'humidité, un facteur aggravant ?

L'enquête fournit également des informations quant aux types de parcelles viticoles touchées. Ainsi, ces dernières "se caractérisent surtout par une vigueur moyenne à forte, avec des grappes compactes, et la présence de cépages noirs, tels que le grenache et la syrah. À vigueur comparable, les cépages tardifs semblent plus impactés que les cépages précoces", pointe la note, précisant par ailleurs que les viticulteurs citent régulièrement l'humidité du millésime comme facteur aggravant de la pression du ravageur. Les auteurs précisent également que "les cépages blancs dans leur ensemble sont cités comme moins sensibles, sauf dans des situations de forte vigueur" et s'interrogent aussi sur des facteurs de risque : cochenilles et plus largement maladies et ravageurs induisant une dégradation des raisins et offrant donc une porte d'entrée physique à *Cryptoblabes*. ■

CZ d'après documents

(1) Grab, Chambres d'agriculture, Civam Bio, SudVinVio, Interbio Corse, Le Syndicat des Vignerons des Costières de Nîmes, les Vignerons Indépendants du Gard, CTIFL La Tapy.



Hanna Royals

À vigueur comparable, les cépages tardifs semblent plus impactés que les cépages précoces par *Cryptoblabes*.

Les principales approches de lutte contre *Cryptoblabes gnidiella*

Actuellement, plusieurs essais sont en cours pour lutter contre ce nuisible. Voici une synthèse des approches principales. Tout d'abord, les méthodes de lutte biologique. Sur cet axe, les recherches se concentrent sur l'utilisation de prédateurs naturels et de parasitoïdes pour contrôler les populations de *Cryptoblabes*. Par exemple, des insectes comme les cécidomyies et certaines espèces de guêpes parasitoïdes sont étudiés pour leur efficacité. Ensuite, des essais sont menés avec des insecticides spécifiques qui visent à réduire les populations de *Cryptoblabes* tout en minimisant l'impact sur les autres insectes et l'environnement. Par ailleurs, l'option de l'amélioration des techniques culturales est aussi empruntée, telles que la gestion de la canopée et la taille des vignes. Ces méthodes permettent en effet de réduire l'humidité et d'améliorer la circulation de l'air, ce qui peut rendre l'environnement moins favorable à *Cryptoblabes*. Quatrième axe de travail, le suivi des populations, le piégeage et la surveillance des populations, pour détecter les pics de vol plus précocement, afin d'intervenir par anticipation. Enfin, la recherche génétique s'intéresse également à la question, mais le pas de temps est plus long. Ces approches combinées visent à créer une stratégie intégrée de lutte contre ce ravageur, en tenant compte des enjeux environnementaux et économiques de la viticulture.



NOUVEAU C3X

Passez à la taille agile avec le sécateur professionnel à batterie embarquée C3X.



GRAPES'LINE

Maniable et productive, offre la même capacité qu'une automotrice, pour un investissement réduit de 50 %.



CLAAS-NEXOS

À la hauteur de vos défis.

NOUVEAU

NOUS DÉMARRONS ÉGALEMENT L'ACTIVITÉ CAVE



EN SAVOIR +

LA NATURE EST NOTRE MOTEUR

 www.pellenc.com

PELLENC
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Face au changement climatique et à la nécessité de lutter contre le stress hydrique, des techniques alternatives existent et répondent en partie à cette réduction d'apport en eau. Plus ou moins faciles à mettre en œuvre, elles doivent ouvrir de nouvelles réflexions agronomiques, dans lesquelles il faudra intégrer l'irrigation, vitale pour le fonctionnement du sol, l'état physiologique des plantes et les objectifs agronomiques, œnologiques et de marché.

EAU

Les sept leviers contre le stress hydrique



Pour lutter contre le stress hydrique de la vigne, l'irrigation reste un levier à actionner, sous condition d'avoir évidemment l'eau à disposition sur la parcelle.

Face au changement climatique, il va falloir faire avec moins d'eau quand le végétal est en demande. Heureusement, les techniques alternatives existent et sont d'ores et déjà étudiées et mises en place dans des vignobles expé-

rimentaux et de production. Ainsi, au Domaine de Piolenc, dans le Vaucluse, 7,50 hectares de vignes permettent de tester différentes stratégies de production. "Nous y travaillons évidemment les techniques alternatives permettant de

réduire les apports en eau. Même si on travaille à réduire les apports, de l'eau, il en faudra toujours pour faire tourner la photosynthèse", rappelle François Berud, responsable du service 'Vigne et vin' à la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Sept moyens de réduire le stress hydrique

Limitier la contrainte hydrique, retarder la maturité, réagir face au stress thermique, maintenir les rendements et la qualité... Face à la nécessité de réduire les apports en eau, sous couvert d'un arrêté sécheresse, d'une recherche de qualité, d'un manque d'eau naturel lié aux pluies... L'équipe viticulture a lancé des expérimentations sur sept leviers d'action : les filets d'ombrages, l'agrovoltisme, la micro-asperion et la brumisation, la conduite du feuillage, l'irrigation et le matériel végétal. Chacune à leur niveau, ces alternatives apportent une part de la réponse à donner, en fonction de l'environnement dans lequel est située la parcelle et

de son contexte pédoclimatique. Les **filets d'ombrage** sont travaillés depuis 4 ans sur le domaine, avec deux modalités (50 % d'ombrage et apport de 30 mm ; 75 % d'ombrage et apport de 10 mm), posées après nouaison et comparées à une modalité en irrigation dite de confort (70 mm). "En 2021, on a consommé entre 25 % et 75 % de moins d'eau grâce aux filets d'ombrage, avec en moyenne entre 25 % et 30 % d'économie d'eau."

La technique est certes chère, guère valorisante pour les paysages, mais elle fonctionne donc. La question actuellement posée par l'expérimentation est celle du devenir à moyen terme de la productivité, "avec une fertilité – un nombre de grappes par cep – en baisse. Sur les modalités ombragées, on a moins de production avec des poids par cep qui baissent. Donc on a bien des économies d'eau, mais on enlève aussi de la production, et celle qui reste présente une fertilité inférieure", résume François Berud. **L'agrovoltisme** est testé sur le site de Piolenc avec une infrastructure qui, depuis son installation, a vu des évolutions conséquentes proposées par les acteurs de la filière. Sur Piolenc, 2 blocs de 300 m² sont installés avec mesure de stress hydrique. "La baisse de consommation atteint en moyenne 20 à 25 %. L'an dernier, nous avons mis en place un essai sans irrigation, avec des résultats prometteurs à l'instant 't'. Mais on a des sols adaptés avec une belle réserve hydrique", précise le chef de service.

La **micro-asperion** et la **brumisation** sont également évaluées dans les essais – elles sont installées quand les températures dépassent les 30°C –, mais les résultats sont moins prometteurs : "Nous n'avons pas réussi à améliorer les perfor-

mances de fonctionnement du végétal, sans compter que l'on a finalement mis beaucoup d'eau [> 300 mm, ndlr]. À l'heure actuelle donc, et dans nos modalités d'essais, les résultats ne sont pas intéressants".

La **conduite du feuillage** fait également partie des questions posées par la Chambre d'agriculture. "Nous sommes partis sur un système simple où on laisse retomber la végétation. Les résultats ne sont pour l'instant pas probants. On a toujours des grappes au soleil après défoliation." Les essais se poursuivent néanmoins avec différentes mesures complémentaires : le coût du relevage, important au printemps mais qui reste à quantifier ; un écimage moindre ; une intervention plus précoce...

La **densité** fait aussi partie du lot des interrogations. Sur Piolenc, elles varient de 2 222 à 10 000 cep/ha dans les essais. "Nous avons pu observer que les très hautes densités calaient plus vite et arrêtaient de pousser avant les autres en cas de sécheresse. Mais dès que l'on dédensifie, on a des productivités qui baissent, même si on améliore un peu la tolérance à la sécheresse", résume le Vauclusien.

Penser l'irrigation comme un régulateur de rendement

Pour lutter contre le stress hydrique de la vigne, l'**irrigation** est évidemment un levier à actionner, sous condition d'avoir évidemment l'eau à disposition sur la parcelle. "Dans 90 % des cas, quand on arrose, on apporte entre 0 et 100 mm, avec une augmentation du rendement qui varie de 0 à 50 %. Donc, même quand on arrose, on atteindra un plafond maximal de 50 %, sachant qu'en moyenne, c'est même plutôt 25 %. La bonne nouvelle, c'est que cela se fait



La variété reste un levier face à la croissance du stress hydrique et les variétés anciennes autochtones – terret, picpoul, brun argenté, counoise... – peuvent en ce sens retrouver toute leur utilité, tout comme les cépages étrangers.



DAYDÉ
PÉPINIÈRES VITICOLES



Dionysud
Retrouvez-nous
STAND H2-B12

SPÉCIALISTE DANS LA PRODUCTION DE PLANTS DE VIGNE

+33 (0)5 63 57 07 49
dayde@wanadoo.fr
Domaine de Lombard
81600 Montans - France
www.dayde.com

En pots

Greffés soudés traditionnels

Boutures greffables
Portes greffes conditionnés prêts à l'emploi

Marque ENTAV INRA®

Canicule et sécheresse au vignoble : des conséquences en cascade

Une **canicule** va avoir des effets induits au vignoble et en cave. Au vignoble, on verra apparaître des brûlures sur le feuillage et les grappes. Les raisins produiront moins d'anthocyanes et verront leur taux de sucre monter (sauf en cas de sécheresse, où le processus se bloque totalement), sans compter la température des raisins, elle aussi en augmentation. En cave, les analyses montrent une perte d'acidité et une hausse du degré alcoolique.

En cas de **sécheresse**, au vignoble, les viticulteurs constateront un ralentissement ou un arrêt de croissance, des carences minérales (notamment de potasse), un flétrissement des baies et une concentration des sucres. En cave, les fermentations seront plus longues, les jus perdront en acidité et afficheront une hausse du degré alcoolique, voire un blocage total en cas de sécheresse intense.



avec des doses d'apports qui restent quand même très raisonnables. L'important, c'est plus la date et le stade d'apport. Mais il faut que l'État et les citoyens entendent qu'avec peu d'eau, on sauve le végétal. Et les vignerons, qu'ils prennent un risque en apportant trop ou qu'ils placent mal les apports."

"Il faut penser l'irrigation comme un régulateur de rendement"

Ces données optimales sont recherchées et doivent d'ailleurs venir compléter les dossiers viticoles et hydriques (voir encadré), "car elles permettent notamment d'affiner les besoins des territoires pour calibrer les réseaux. Il faut donc penser l'irrigation comme un régulateur de rendement". Mais avec ou sans eau, on aura toujours les variations annuelles liées au climat.

Spatialisation du stress hydrique

Enfin, la **variété** reste un levier et les variétés anciennes autochtones – terret, picpoul, brun argenté, counoise... – peuvent en ce sens retrouver toute leur utilité, tout comme les cépages étrangers (les plantations ont été faites en 2023). "Des expérimentations sont lancées depuis plusieurs années sur des variétés tolérantes aux maladies et les nouvelles variétés résistances en



Même quand on arrose, on atteindra un plafond maximal de 50 %, sachant qu'en moyenne, c'est même plutôt 25 %.

cours de tri sont aussi évaluées au prisme du changement climatique."

Ont ainsi été plantées 22 variétés suivantes dont 12 en rouge – sciaccarello (origine corse), morrastel (Espagne), agiorgitiko et xinomavro (Grèce), calabrese, montepulciano, nielluccio-sangiovese (Italie), cabestrel (métis), piquepoul, grenache noir et carignan (patrimonial) et brun fourca (Provence) – 2 en rosé – moschofilero et roditis (Grèce) – et 8 en blanc : verdejo, parrellada et xarello (Espagne), assyrtiko (Grèce), alvarinho (péninsule ibérique ouest) et bourboulenc, carignan et piquepoul au titre des variétés patrimoniales. "Sur les porte-greffes, les travaux sont plus compliqués", concédait François Berud.

Enfin, des travaux sont en préparation : outre le suivi des essais en

cours, l'expérimentation territoriale cherche aussi à renforcer les outils de connaissance du zonage de la contrainte hydrique (répartition et spatialisation du stress hydrique, ndlr). Par ailleurs, des essais d'irrigation enterrée et/ou tardive ont été mis en place à Piolenc en 2023, avec toujours des essais de conduite de la végétation.

"Dans tous les cas, il sera difficile de se passer d'irrigation. Il faut que la photosynthèse puisse avoir lieu, tout en permettant au vigneron de lutter contre les canicules. Et il faut aussi soutenir la diversification de la gamme (blanc, rosé, rouge à moindre teneur en alcool...), en particulier dans les zones à faible réserve hydrique", conclut le chef de service. ■

Céline Zambujo

AGENDA

MARDI 5 NOVEMBRE

- ▶ De 11 h 15 à 12 h : pilotage de l'irrigation, présentation des accompagnements réalisés, présentation du nouveau bulletin Performance Vigne®
- ▶ De 14 h 15 à 15 h : protection climatique, préservation des rendements, économies en eau, l'agrivoltaïsme comme réponse aux enjeux du monde viticole
- ▶ De 15 h 15 à 16 h : changement climatique et préservation de la fraîcheur des vins
- ▶ De 16 h 15 à 17 h : l'accompagnement des viticulteurs dans la prévention des risques climatiques et dans leur transition énergétique

MERCREDI 6 NOVEMBRE

- ▶ De 10 h à 11 h : emploi, formation, appui au recrutement : découvrez les aides et les solutions d'accompagnement aujourd'hui et demain
- ▶ De 11 h 15 à 12 h : agrivoltaïsme dynamique, les étapes clés pour équiper ses vignes d'une protection climatique innovante. De sa définition à l'obtention des autorisations, les bénéfices agronomiques et économiques au cœur du projet
- ▶ De 12 h 15 à 13 h : dégustation de vins agrivoltaïques
- ▶ De 14 h 15 à 15 h : les couverts sont-ils une solution pour l'entretien des sols viticoles, pour aider à s'adapter au changement climatique et à limiter ses intrants ? Positionner des mulchs sous le rang de vigne ou mettre en place des couverts végétaux dans l'inter-rang sont autant de leviers qui peuvent favoriser la préservation de l'humidité des sols et limiter les désherbages. Quels types de mulchs sous le rang de vigne pour préserver l'humidité des sols et éviter les désherbages ? Les couverts végétaux dans l'inter-rang : un compromis à gérer entre biomasse et contrainte hydrique par la date de destruction
- ▶ De 15 h 15 à 16 h : bilan du millésime, avec un focus mildiou, voltis, trichogrammes, présentation du nouveau bulletin Performance Vigne®
- ▶ De 16 h 15 à 17 h : l'impact de la loi partage de la valeur dans les entreprises et exploitations

JEUDI 7 NOVEMBRE

- ▶ De 10 h à 11 h : autoguidage des tracteurs
- ▶ De 11 h 15 à 12 h : les aides et financements pour recruter aujourd'hui et demain
- ▶ De 14 h 15 à 15 h : vin et transformation numérique, les cas d'usage pour accélérer sa performance d'entreprise

GROUPE PERIS

Leader de la distribution agricole sur l'arc méditerranéen.

“Chaque exploitation est unique, nous intégrons des pratiques durables dans tous nos projets pour anticiper les besoins de demain.”



LES 5, 6, 7 NOVEMBRE 2024

RETROUVEZ-NOUS AU SALON DIONYSUD

Parc des expositions de Béziers - **HALL 2 / H2-B02**



PERIS S.A.S. membre du réseau



La consigne en soi n'est pas un phénomène nouveau. Cependant, la société Oc'Consigne, qui fait renaître la filière de réemploi au sein de la métropole de Montpellier, en est bien un. Zoom sur celle qui veut restructurer une filière qui a du sens.



La loi Agéc fixe un objectif de 10 % d'emballages réemployés à l'horizon 2027, contre moins de 2 % aujourd'hui.

FILIÈRE DE RÉEMPLOI

La consigne sur le devant de la scène

Casser ou réutiliser ? Deux écoles, mais plusieurs raisons d'y réfléchir. Le réemploi a le vent en poupe, c'est en tout cas dans l'air du temps, car cela répond à des enjeux environnementaux forts, mais aussi et surtout à des questions d'ordre économique moins visible aux premiers abords. Depuis 2021, la société coopérative Oc'Consigne s'est spécialisée dans la consigne des bouteilles avec du matériel haut de gamme, qui lui permet de se positionner comme leader dans la partie sud du pays. "En 2023, nous avons fait l'acquisition d'une usine de lavage industrielle multi-contenants et multi-formats permettant de laver plus de 3 500 bouteilles par heure", introduit Sophie Graziani-Roth, co-fondatrice d'Oc'Consigne. En effet, après avoir fait transiter plusieurs millions de bouteilles, on peut dire que l'entreprise met les deux pieds dedans, sans hésitation. Reste qu'avant d'embarquer un maximum de personnes dans l'aventure, il est important de mettre quelques chiffres en lumière, déjà pour la défense de la cause environnementale, car les contradictions vont bon train concernant l'attrait du réemploi,

notamment quand il est question d'eau. Machine de fabrication allemande, cette dernière est optimisée pour réduire au mieux l'utilisation de cette ressource aujourd'hui rare. "Sur les machines anciennes, il fallait compter 2 litres d'eau pour nettoyer une bouteille de petit format. Aujourd'hui, il nous faut 0,25 cl d'eau pour nettoyer une bouteille d'un litre", poursuit-elle. Dès le départ, la société a fait le choix d'investir sur des machines de qualité pour justement offrir un service à la hauteur des metteurs en marché qui représentent de gros volumes, mais qui ne sont pas toujours en mesure de tout remplir et de tout stocker. "Parfois, les bouteilles sont à l'extérieur et il arrive très souvent que ces stocks soient abîmés par la pluie et les UV, devenant ainsi inutilisables, alors qu'elles sont neuves". Problème de conception, de maintenance et coût du stockage engendrent un gâchis qui peut vite se faire ressentir sur la trésorerie. "Si les vignerons ne se lancent pas dans le réemploi à bras-le-corps, on peut laver plein de bouteilles différentes, même celles qui sont neuves et mal stockées, ce qui leur permet de ne pas

racheter des bouteilles neuves." Équipée et répondant aux besoins des producteurs, la société a donc pour ambition de relancer la filière de la consigne des bouteilles en verre avec la structuration complète, depuis l'accompagnement jusqu'à la mise en place de point de collecte. Dans l'Aude, Oc'Consigne a noué un partenariat avec la Maison Pay-



Oc'Consigne rafle le prix Adelphe

Oc'Consigne est récemment devenue lauréate du prix Adelphe. Ce prix récompense les initiatives exemplaires en matière de durabilité et de gestion des déchets, soulignant l'approche novatrice d'Oc'Consigne, dans le secteur est de l'Occitanie. La société a rencontré plus de 300 acteurs du vin dans le Languedoc, et a ainsi pris en compte les dynamiques, contraintes et enjeux de la filière, afin de construire des solutions adaptées pour développer le réemploi auprès des acteurs du vin (vignerons indépendants, caves coopératives, négociants, syndicats d'AOC et d'IGP, imprimeurs, embouteilleurs, distributeurs de verre et verriers, transporteurs, distributeurs, grossistes...). Le potentiel calculé sur la région concernée représente plus de 42 millions de cols récupérables (vendus en 75 cl et sur le territoire). Ce qui représente 3 % de la production du territoire.

sanne pour réaliser une formation auprès des producteurs. "Le but était d'estimer le potentiel de développement d'une économie circulaire grâce à la consigne du verre, systématiquement alignée avec les ressources locales et les aspirations des participants", détaille Mélissa Martin, animatrice sur la filière du réemploi, à la Maison Paysanne de l'Aude. Après la formation, les producteurs possèdent tous les éléments importants à prendre en compte avant de se lancer, car au-delà des charges potentiellement supplémentaires, c'est aussi et surtout une question de temps et de logistique. "Ce sera forcément plus simple quand il y aura un réseau de collecte proche", estime la co-fondatrice. C'est justement l'ambition de France Consigne, groupement d'opérateurs du réemploi au niveau national : fédérer et mutualiser les bouteilles sur tout le territoire national. "Le frein reste le marketing, surtout quand il est question de bouteilles très spécifiques en termes de conception." Cette dernière estime que "le réemploi permet de se protéger favorablement des instabilités extérieures".

Et l'impact carbone dans tout cela ?

Réemployer les bouteilles existantes semble tenir du bon sens écologique, mais qu'en est-il de la logistique ? Car, qui dit réemploi, dit eau, mais aussi énergie. D'après les chiffres de l'Ademe, réemployer représente une diminution de 51 % d'eau, 79 % d'énergie, 77 % d'émission de CO₂, et surtout, 100 % de sable en moins. "Le réemploi est d'un point de vue environnemental, beaucoup plus sobre". Or, quand on se penche sur le plan économique, ce n'est pas encore aisé de concurrencer le système en place, car les matières premières utilisées pour fabriquer des bouteilles ont un coût très bas, notamment parce que l'impact écologique n'est pas pris en compte, comme le sable par exemple. "Actuellement ce sont les éco-organismes et les collectivités locales qui payent cette matière première." Là où les questions se posent c'est de savoir qui finance quoi ? "Les éco-organismes sont financés par l'usage unique au travers d'une taxe payée par les metteurs en marché, qui mettent justement sur le marché les emballages à usage unique." Si pour l'heure, les éco-organismes ne financent pas la filière de réemploi, pour la co-fondatrice, c'est peut-être une question de timing. "C'est difficile de passer du tout jetable au réemploi avec une filière si jeune." Malgré une vraie ambition poli-

tique en faveur du réemploi et des éco-organismes qui doivent utiliser une part de leur chiffres d'affaires pour soutenir la filière, force est de constater que "les choses ne vont pas vite". Néanmoins, dès 2025, une zone test dans plusieurs régions, dont les Pays de la Loire, la Bretagne et les Hauts-de-France, doit se mettre en place pour soutenir la collecte et le transport de bouteilles, afin de relancer la consigne à grande envergure. "En Languedoc-Roussillon c'est aujourd'hui plus de 100 points de collecte. C'est bien, mais il en faudrait beaucoup plus." Un maillage de territoire est donc nécessaire pour développer la consigne et dans cette position, qui de mieux que les acteurs de terrain pour faire bouler de neige ?

Le prix de la stabilité

C'est lors d'un voyage chez son importateur allemand que Fanny Boyer, vigneronne au Château Beaubois, en Costières de Nîmes, s'est intéressée à la consigne. "En Allemagne, la consigne n'a jamais été abandonnée." Depuis décembre 2022, elle s'est lancée dans le réemploi et la mise en place d'un point de collecte. Avec plus de six partenaires à travers le pays, c'est aujourd'hui plus de 15 % des vins qui sont vendus en réemploi. "De cette évolution, il y a des aspects positifs, négatifs et des choses à mettre en place." L'avantage ? Un impact environnemental moindre car, comme elle le souligne de concert avec Sophie Graziani-Roth, "refondre une bouteille cassée, c'est utiliser 30 % de sable en plus sans compter l'eau et l'énergie". De plus, le verre représente actuellement plus de 30 % de l'impact carbone d'une exploitation alors, "faire du réemploi, c'est déjà diminuer d'un tiers son impact environnemental, c'est énorme". L'inconvénient ? C'est une charge supplémentaire, de l'ordre de 10 000 à 15 000 euros, mais comme elle le précise bien, "quand on est précurseur c'est toujours comme cela". Cependant, cette hausse s'est fait ressentir sur les charges, mais aussi sur la commercialisation. "Il est certains que les cuvées vendues avec des bouteilles en réemploi ont accéléré les sorties en quantité et en rapidité." À l'avenir ? Pour la vigneronne, il est indispensable de développer la filière au niveau européen. "L'Allemagne et la Belgique jouent actuellement le jeu de la consigne, mais si on avait une stratégie européenne sur le réemploi, ce serait génial." ■

Anthony Loehr

PÉPINIÈRES VITICOLES

5-6-7 NOVEMBRE 2024
BÉZIERS # PARC DES EXPOSITIONS
Dionysud
Stand H2-C13

Plants de vigne certifiés
Assemblages sur demande
Conseils et assistance technique
à la plantation
Cépages résistants

VITIPRO
Vaucluse

Traditions familiales.
"Des producteurs
au service
des viticulteurs"

135 Route de Lômes - 84420 PIOLENC
Tél. 04 90 62 42 42 - info@vitipro.fr
www.vitipro.fr

Fabrication française
Éducation française

Vitipeps
la pépinière viticole française s'engage

www.vitipeps.fr

Acheter son vin en Bitcoin ? La Part de l'Ange, caviste à Narbonne a décidé de franchir le pas. Pourquoi et comment ce nouvel actif trouve sa place dans de nombreux commerces en France et dans le monde ?

CRYPTOMONNAIE

Le Bitcoin s'impose dans le monde du vin

Il y a deux catégories de curieux : ceux qui s'intéressent et ceux qui font. Thierry Guichard fait partie de la deuxième catégorie. Après avoir créé un café-librairie à Portiragnes (34), puis ouvert une cave à vins à Valras, il s'installe dans la ville de Narbonne. Il en fait un bar à vin hybride qui mêle cave et bar, avec des rencontres de vigneron et des acteurs culturels locaux. Que vient faire le Bitcoin au milieu de ces bouteilles plus emblématiques les unes que les autres ?

Il le reconnaît, "nous nous intéressons à tout ce qui se passe dans le monde. Sur la question du Bitcoin, le fait que ce soit un moyen de paiement qui se substitue aux banques nous paraissait suffisamment disruptif pour nous intéresser". En effet,

qui aujourd'hui est en mesure de se passer d'un tiers de confiance quand il s'agit de paiement ? "Le monde d'aujourd'hui est sclérosé, entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui le veulent. Dans ces circonstances, la naissance d'un changement majeur de paradigme aura bien du mal à voir le jour." Faire une faille dans cette logique, en réorganisant les échanges marchands entre consommateurs, via l'utilisation d'une monnaie alternative... Voilà où le Bitcoin trouve sa place et prend tout son sens.

Un parcours timide mais solide

Présent depuis 2009, le Bitcoin trouve aujourd'hui son chemin dans la sphère économique, tant à l'échelle

d'un pays où il a parfois cours légal comme au Salvador, qu'au sein de petites entreprises passant ainsi de zéro à 562 millions d'utilisateurs à travers la planète en seulement 15 ans. Il faut dire que l'essor du Bitcoin résonne tant et si bien qu'il est difficile aujourd'hui d'être ignoré. Les chiffres sont d'ailleurs évocateurs. Une récente étude montre qu'un Français sur huit en possède, 65 % d'entre eux ont entre 25 et 44 ans et que l'année 2024 a vu son adoption grimper de 33 % en seulement un an. Certains ont donc bien compris l'engouement qui entoure ce nouveau mode de paiement.

Dans le but d'attirer une nouvelle clientèle jeune et internationale, la ville de Talence, une commune de 44 000 habitants dans la banlieue

de Bordeaux en Gironde a noué un partenariat avec l'entreprise française Lyzi qui propose une solution clé en main pour la mise en place d'un système de paiement alternatif en Bitcoin. C'est cette même entreprise, qui intègre plus de 85 000 points de vente que Thierry Guichard a choisi pour mettre un pied dedans et venir compléter son offre de paiement actuelle. "Pas besoin de terminal de paiement, une simple application permet de réaliser le paiement de façon instantanée et partout dans le monde. L'idée, c'est que ce soit très simple et facile d'utilisation". En revanche, l'entreprise Lyzi prend une commission de 3 %, ce qui pousse Thierry Guichard à faire également 3 % de remise à sa clientèle

dans le but de ne pas répercuter ses choix sur le prix final proposé aux clients. "Si une personne m'achète 100 euros de vin, je lui enlève trois euros, comme ça il paye le même prix que s'il payait en euros en lui permettant de contribuer à démocratiser l'utilisation du Bitcoin". Une fois le paiement reçu, la plateforme Lyzi se charge d'en faire la conversion en euros sur le compte du commerçant.

Loin d'espérer un bouleversement majeur de son activité, il défend l'idée d'innover, dans un monde qui reste souvent figé dans l'attentisme et la peur du changement. La désintermédiation via le Bitcoin comme nouvelle flèche à l'arc méditerranéen ? ■

Anthony Loehr



Pour les plus engagés, le paiement en Bitcoin peut également se faire de pair-à-pair avec le canal de paiement Lightning Network.

BANQUE DES AGRICULTEURS ET VITICULTEURS QUI ENTREPRENNENT



Coopérative et engagée, Banque Populaire du Sud accompagne les agriculteurs et viticulteurs qui osent et qui construisent l'agriculture de demain.

BANQUE POPULAIRE 
DU SUD

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

BANQUE POPULAIRE DU SUD exploitant également les marques BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL, BANQUE MARZE et CREDIT MARITIME – 38 bd Georges Clemenceau – 66966 Perpignan Cedex 09 – Téléphone : 04 68 38 22 00 – www.banquepopulaire.fr/sud/ – contact@groupebps.fr – 554200808 RCS Perpignan – Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 534 – TVA n° FR 29 554200808. Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits. Crédit photo : © W PRODUCTION - Version 09/2024

Et s'il était possible d'établir des modèles prévisionnels grâce à la détection des pathogènes avant que l'épidémie ne se mette en place ? C'est le pari des frères Douillet, poussant plus loin une démarche portée jusqu'ici par l'Institut français de la vigne et du vin (IFV). Grâce aux capteurs de spores disposés dans les vignes et à l'analyse ensuite réalisée en laboratoire, Antonin et Clément sont en mesure de proposer des modèles à sept jours pour mildiou, oïdium et prochainement black-rot.

INNOVATION

Détecter les pathogènes avant l'épidémie

C'est à Vénéjan, dans le Gard, que s'est établie DAC ADN. Davantage bureau d'études que start-up, l'entreprise, fondée par les frères Antonin et Clément Douillet, profite pour le moment encore de l'incubateur de la CCI du département et du laboratoire d'analyses de l'université de Nîmes. Elle est cependant en cours de déploiement, afin de faire profiter de sa solution aux viticulteurs de la Vallée du Rhône. Le principe ? Disposer des capteurs de spores dans les vignes, afin de détecter mildiou et oïdium avant l'établissement de l'épidémie.

"À l'origine, je travaillais à l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) de Bordeaux en tant qu'ingénieur d'expérimentation pour tester, entre autres, des alternatives aux traitements classiques sur mildiou, oïdium et botrytis. Au départ, nous faisons de la prévision avec la météorologie, mais n'avions pas d'outils", se souvient Antonin Douillet, directeur général de DAC ADN. Il accepte alors une proposition de thèse faite par Marc Raynal,

ingénieur à l'IFV, dans l'optique de développer un outil de prévision permettant de capturer et quantifier les sporées de mildiou dans les parcelles viticoles. Après avoir soutenu son travail en février 2023, il s'interroge sur la meilleure façon d'aller au-delà des difficultés à transmettre les avancées de la recherche auprès des principaux intéressés : les agriculteurs. C'est au cours de discussions avec Clément, son frère, et avec la ferme intention de revenir en Vallée du Rhône vers sa terre natale que leur bureau d'études voit ainsi le jour, et entre en activité dès avril 2023. "Le projet de suivi de mildiou a commencé avec l'IFV de Nouvelle-Aquitaine et son réseau de partenaires. Plusieurs points de détection ont été mis en place pour aborder la réflexion d'intégrer les données des sporées dans la lutte phytosanitaire. L'idée était ensuite de développer cette idée dans d'autres régions", poursuit le directeur. Et de son frère, président et co-fondateur de la structure, d'ajouter : "Nous avons avec l'IFV une approche de partenaire. Il était difficile

pour eux de s'étendre sur d'autres territoires, nous arrivons donc en quelque sorte en support, avec une approche de modélisation différente."

Le mode de capture ne diffère pas de celui mis en place par l'IFV, seul le capteur change. "Ceux du fournisseur anglais de l'IFV présentent quelques contraintes pour une utilisation de routine en milieu agricole. Nous avons donc décidé de concevoir notre propre outil, dans une perspective low tech nous permettant de nous affranchir de la gestion des batteries qui demande une logistique trop importante pour les agriculteurs", explique Clément Douillet au sujet du capteur à bâtonnets rotatifs, qui fait particulièrement référence en matière de détection d'oïdium. Concernant le mildiou, c'est d'abord le capteur passif sous forme de buvard : "En sortie d'hiver, le mildiou se trouve sous forme d'œufs, qui vont émettre les sporanges générant les premières infections sur feuille", rappelle le co-fondateur. Les deux capteurs se complètent donc puisque c'est ensuite le spore stick, le bras

rotatif qui prend le relais. De fait, les deux sont positionnés ensemble en station de capture afin d'optimiser la détection : "Plus on capture, plus on a de données."

Développer une démarche de réseau

Si pour le moment les deux frères n'ont pas encore terminé le développement de leurs propres capteurs, des dépôts de brevets étant en cours pour ces instruments hybrides entre batterie et panneaux photovoltaïques (10 ou 20 W), ils ont tout de même commencé à collecter des données en utilisant le spore stick de la marque britannique et le capteur passif. "Ils nous permettent d'alimenter les modèles en attendant le déploiement de nos stations l'année prochaine", explique Clément Douillet. Au total, une dizaine de stations de capture sont installées en Bourgogne et Champagne, ainsi que cinq stations entre le Gard et la Vaucluse, à Vénéjan, Piolenc et Sainte-Cécile-Vignes notamment.

Le binôme cherche aujourd'hui à développer une mise en place collective plutôt qu'individuelle. "Notre objectif est d'entrer dans une démarche de réseau, en travaillant avec les coopératives et les syndicats pour permettre de réaliser les modélisations les plus précises possibles, par région, sous-région, voire pour déterminer des zones pédoclimatiques pertinentes", complète Antonin. Ce qui rend possible ce fonctionnement, c'est notamment la pertinence des résultats dans un rayon de cinq kilomètres autour de la station de capture. "La station capte à l'hectare pour le mildiou, et un peu plus pour oïdium et blackrot, mais l'information issue du modèle se déploie au-delà", note le directeur général. Entre les données des sporées, les données météo et les différents stades phénologiques, le modèle se généralise en dépit des quelques disparités de détection pouvant être observées.

Les capteurs sont loués aux agriculteurs de mars à juillet et implantés dans les parcelles en concertation avec les principaux intéressés. Puis une quarantaine d'analyses sont réalisées tout au long de la saison avec des envois réguliers au laboratoire – actuellement à l'Université de Nîmes –, mais un laboratoire propre à DAC ADN est en cours d'implantation à Tresques (30), là où se trouvent les bureaux. Plusieurs services sont ensuite disponibles, entre une offre 'Premium'

garantissant un accompagnement personnalisé avec des bilans hebdomadaires et annuels, une offre 'Standard' avec les stations, les analyses et l'accès au modèle, et enfin une offre 'Réseau' avec l'accès au modèle uniquement, si tant est que des données soient disponibles dans la zone d'implantation de l'exploitation. En dehors de la période de location, les capteurs retournent à Tresques pour la maintenance.

Vers une modélisation black-rot

Grâce au recul offert par les données locales et le réseau en place depuis un peu plus d'un an, les frères Douillet ont par exemple été en mesure de proposer un modèle mildiou à sept jours lors de la journée portes ouvertes du domaine expérimental de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, à Piolenc, qui avait lieu le 12 juillet. Une façon de montrer aux agriculteurs le fonctionnement des capteurs et les possibilités d'adaptation de la stratégie phytosanitaire selon la probabilité d'infection.

Mais pas question de se cantonner au mildiou et à oïdium. Le capteur détecte tout, aussi bien le pollen que le black-rot. Jusqu'ici, les données n'étaient simplement pas exploitées directement pour les modèles, mais dans un programme de R&D en laboratoire. "Les agriculteurs ont souvent des mélanges de produits pour plusieurs pathogènes lorsqu'ils traitent. Intégrer les données black-rot, c'est leur offrir la possibilité de bénéficier d'un modèle généraliste et complet pour les aider dans leur réflexion", souligne Antonin Douillet. Bien sûr, il le reconnaît : "Ceux qui se lancent dans ce type de service sont souvent déjà sensibilisés à l'intérêt de la modélisation. Là, on leur propose d'ouvrir leur outil d'aide à la décision au-delà des données météo." Il est donc question d'aller à la rencontre de ces utilisateurs. Pour ouvrir l'offre de suivi épidémique et avancer sur le projet black-rot – par ailleurs soutenu par la BPI –, les frères ont recruté Baptiste Caffarel, étudiant à l'Institut Agro Montpellier. L'équipe espère pouvoir l'intégrer à la modélisation d'ici 2026. Un support digital pour partager les résultats est également en cours de développement, afin de permettre un dialogue régulier avec les partenaires, et de fait, pouvoir proposer un modèle actualisé en consultation directe. ■

Manon Lallemand



Antonin Douillet, directeur général de DAC ADN, présente le fonctionnement du capteur de spores qu'ils ont développé avec son frère Clément. Il a la particularité d'être alimenté par l'énergie solaire.

TERRAL

Une gamme complète de matériels viticoles



Dionysud

Stand H1-A02

5-6-7 NOVEMBRE 2024
BÉZIERS

34230 LE POUGET - Tél. 04 67 96 70 11

www.terral.fr - accueil@terral.fr

Passer à l'électrique pour travailler le sol dans les coteaux, c'est possible, même pour un treuil ! Pour preuve, Romain Lecoq, viticulteur dans la Drôme, s'y est essayé, convertissant le sien et proposant d'aider les intéressés à s'y mettre.

TREUIL ÉLECTRIQUE

À la recherche de solutions dans les coteaux

Le treuil pour travailler en coteaux ? "Un indispensable dans les vignes en coteaux ! Le treuil est la seule mécanisation possible. C'est ça ou la pioche", souffle Romain Lecoq. Vigneron dans la Drôme au domaine Emmanuel Darnaud, il présente son innovation, petite touche personnelle au machinisme agricole pour tenter de faciliter la vie aux viticulteurs : le treuil, mais en version électrique.

Impliquer des jeunes

"De manière générale, on a assez peu d'outils disponibles. On a un treuil suisse, qui est hors de prix ; un italien, qui n'apporte pas de réponses pour toutes les utilisations. La solution accessible, c'est un treuil suisse

des années 60, polluant, et dont on ne trouve pas de pièce de rechange", retrace-t-il.

"Dans les vignes en coteaux, le treuil est la seule mécanisation possible. C'est ça ou la pioche"

Une idée lui vient : et s'il remplaçait le vieux moteur à deux temps de son propre treuil par une alimentation électrique ? Romain Lecoq

se rapproche ainsi de la Chambre d'agriculture ardéchoise et de l'IUT de Grenoble, où il est accompagné de jeunes en BTS électronique pour effectuer, sur son Plumett, le montage qui réclame une certaine technicité. "Pour moi c'est l'assurance de ne pas faire d'erreur ; et pour ces jeunes, c'est une façon de découvrir la recherche et développement dans le machinisme agricole", ajoute-t-il fièrement.

Un prototype à développer

L'invention de Romain Lecoq pèse environ 80 kilogrammes – avec des dimensions de 2 mètres par 70 centimètres, et une puissance de 3,5 kilowatts – et s'utilise comme un treuil classique.



Romain Lecoq, viticulteur dans la Drôme au domaine Emmanuel Darnaud a développé un treuil électrique pour faciliter le travail des vignes en coteaux.

L'opérateur déroule le câble et oriente l'outil grâce à la roue, qui permet de le guider. Il n'est pour le moment équipé que de lames à interceps.

"L'idée est également de développer une charrue. Mais tout se fait progressivement, car ça prend du temps de se consacrer à l'innovation", reconnaît le viticulteur. En partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Ardèche – et accompagné de la conseillère viticole Amandine Fauriat –, il propose pour le moment une assistance à ses confrères qui souhaiteraient convertir leurs treuils.

Mais le vigneron garde cependant bon espoir de voir progressivement des constructeurs et industriels

se pencher sur ce type de projet, pour développer un treuil électrique neuf et commercialisable.

Des démonstrations proposées

Une question de bon sens selon lui puisque, qui dit électrique dit aussi un travail plus silencieux et une réponse plus immédiate dans les commandes. Une sécurité accrue pour l'opérateur donc. En attendant, le viticulteur organise des démonstrations avec d'autres de ses compères, pour mesurer l'intérêt de son innovation et pouvoir la développer du mieux possible pour répondre aux attentes de tous. ■

Manon Lallemand

groupama.fr

PROTÉGEZ VOS AUTOMOTEURS ET MATÉRIELS AGRICOLES.

ASSURANCE TRACTEURS AGRICOLES

- Automoteurs de moins de 2 ans indemnisés en rééquipement à neuf,
- Protection de tous vos équipements connectés technologiques fixes, ou mobiles,
- Prise en charge des frais d'intervention du réparateur ainsi que des frais de dépannage, de relevage et de remorquage.

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, rapprochez-vous d'un conseiller Groupama. Groupama Méditerranée - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Méditerranée - 24 Parc du Golf - BP 10359 - 13799 Aix-en-Provence Cedex 3 - 379 834 906 RCS Aix-en-Provence - Emetteur de Certificats Mutualistes. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel, Octobre 2024

 **Groupama**

Le dérèglement climatique impacte les plantes, mais aussi et surtout le sol et ses mécanismes élémentaires. Pour le laboratoire Terra Mea, la survie du vignoble dépend directement de son état.



Yann Hartois

Pour Guillaume Desperrières, directeur technique du laboratoire Terra Mea, "il y a un ancien système qui est en train de lâcher et il y a beaucoup de choses à remettre en question, sur le travail du sol, la couverture végétale, les cépages et les porte-greffes".

AMENDEMENT

Pour des sols vivants !

Inquiétant de voir que les vignes lâchent au beau milieu des vendanges. Malheureusement, l'année 2023 fait partie de tous les records négatifs en termes de sécheresse même si, en prenant un peu de recul, cela fait maintenant trois hivers consécutifs que les recharges des sols sont à sec. "Les recharges de 2022 ont été correctes et ont permis un beau millésime mais depuis, on se retrouve avec des hivers parfaitement secs, sans aucune réserve", constate Guillaume Desperrières, directeur technique du laboratoire Terra Mea à Montredon-des-Corbières, dans l'Aude. Depuis sa création en 2023, le laboratoire se penche sur l'analyse fine du sol, là où les interactions invisibles à l'œil nu façonnent celles qui le sont pourtant bien. En 2024, il y a eu un semblant d'espoir, avec des épisodes pluvieux amenant quelque 150 millimètres de pluviométrie, et parfois même jusqu'à 250 selon les secteurs. "Cela a permis aux vignes de mieux pousser, mais une fois que les sols se sont asséchés, on se retrouve dans une situation où le vignoble décroche complètement".

Flétrissement, chute de rendement inédit, pour le directeur, "il y a quelque chose de rompu". Mauvaise récolte donc, à mettre sur le compte du manque d'eau, des mauvaises conditions d'inflorescence, mais aussi d'une activité microbiologique affaiblie, tant sur la minéralisation que sur la séquestration de carbone et donc de matière organique. "On est en perfusion la plus complète quand quelques gouttes tombent." Retrouver des sols vivants, tel est l'enjeu du siècle. Pour Guillaume Desperrières, "la seule façon de gagner en résilience sur ces aspects climatiques est d'avoir un taux de matière organique important". Aujourd'hui, même sur des sols relativement argileux qui devraient être en capacité de stocker du carbone, le secteur se retrouve à des niveaux trop faibles quand on le compare au niveau national. "Nos sols sont majoritairement situés entre 0,5 et 2 % de matière organique, ce sont des niveaux extrêmement faibles qui n'offrent pas la capacité de résilience nécessaire." Mauvaise infiltration de l'eau, structure de sol moindre, microporosité inexistante, érosion galopante... Le sol, pourtant plein de

vie au départ, est presque devenu un support inerte.

Utiliser nos propres déchets

Dans un premier temps, l'objectif est de redémarrer la machine avec des apports exogènes de matières organiques. Oui mais lesquelles ? Dans l'immédiat, deux types, les matières organiques stables, riches en carbone et les matières organiques libres à minéralisation rapide et là-dessus, les sources ne manquent pas : le compost de déchets verts, disponible et pas cher, le compost de marc, riche en potassium, les matières organiques issues des agrofournisseurs sous forme de granulés, onéreux, mais avec des équilibres précis, le bois raméal fragmenté (BRF) avec un rapport C/N élevé qu'il faut diluer avec des matières organiques plus libres, et enfin le biochar, carbone pur qui permettrait de mieux capter l'eau... Finalement quel que soit le type de matière organique, "l'idée c'est de piloter finement les apports en fonction de l'équilibre des sols et de leurs typologies qui peuvent être très différents en fonction des secteurs". Autre source moins abordée, la ré-

L'analyse 3-Biom

L'analyse 3-Biom est une méthode rapide et précise, développée par le service R&D de Terra Mea, pour mesurer le vivant du sol. Elle utilise une technologie innovante de cytométrie haute définition, exclusive et brevetée, permettant de mesurer directement les champignons, bactéries et protistes présents dans le sol. Cette approche distingue les cellules en trois états : vivantes actives, métaboliquement inactives (en dormance), et mortes. Cela offre une image détaillée de la microbiologie du sol, essentielle pour évaluer sa santé et son efficacité à soutenir la production agricole. En résumé, l'analyse 3-Biom permet de mieux comprendre et optimiser le rôle biologique du sol dans le cadre de la transition agroécologique.

utilisation des boues de stations d'épuration est également un facteur clé pour relever le taux de matière organique. Le directeur partage sa conviction personnelle : "Le jour où on comprendra que ce qui va nous sauver au niveau du fonctionnement des sols est la matière organique, tout le monde voudra faire des apports, mais il n'y aura jamais assez de granulés ou de compost pour tout le monde. Le seul moyen d'avoir cette autonomie, c'est d'utiliser nos propres déchets." Le seul bémol de cette pratique réside dans la fraction médicamenteuse possible-ment présente. Mais comme le rappelle le directeur, "quand c'est maîtrisé cela ne pose aucun souci". Les apports jouent donc un rôle, mais ils ne sont pas les seuls. L'autre partie fondamentale reste la couverture des sols. "C'est une priorité même si cela est délicat dans les conditions méridionales, du moins en période automnale et hivernale. Mais encore faut-il qu'il y ait assez de pluie et que les couverts soient gérés intelligemment pour ne pas entraver le fonctionnement de la vigne, qui reste le plus gros risque."

Les apports foliaires

Là où le sol a beaucoup de mal à fonctionner, l'application d'engrais foliaire reste une piste intéressante sur du court terme. "La vigne est une plante qui reçoit bien les éléments minéraux par voie foliaire, mais cela reste un coup de pouce et on ne corrigera jamais de façon pérenne et certaine les déséquilibres par ce type d'apport." Certaines parcelles tests ont permis de constater une amélioration du fonctionnement, notamment par l'apport des engrais classiques NPK (azote, phosphore et potassium), mais aussi sur des oligoéléments comme le fer et le manganèse, qui ont eu "des effets remarquables là où les parcelles étaient en déficit".

Cette année, le laboratoire a également réalisé des tests sur l'apport de zinc, avec des résultats qui montrent un regain de productivité, sur grenache notamment. D'autres essais,

concernant la fertirrigation ont montré des choses intéressantes : "Les apports de phosphore en fertirrigation sur sols calcaires n'ont montré que peu de résultats, alors que pour d'autres éléments, les résultats sont flagrants." Solution au cas par cas donc, loin des généralités. Constat certain et unanime, les chloroses ferriques, visibles de façon récurrentes dans la région languedocienne sur des parcelles argilo-calcaires, peuvent se corriger avec des apports de fer, "du moins sur le court terme".

Pour cibler au mieux ces éléments, entrent en jeu les analyses pétiolaires – réalisées dès le début du printemps, respectivement au stade boutons floraux séparés, taille de bois et à la véraison – permettant ainsi de voir l'évolution de l'assimilation. Pour les bois, les prélèvements sont effectués de décembre à février. "Les mises en réserve dans les bois permettent de voir ce qu'il s'est passé en fin de cycle et en fonction, on sait comment va se passer le débourrement. À quatre ou cinq feuilles de l'année d'après, on sait qu'il y aura un manque de manganèse, de magnésium..., et donc on fait des apports précoces. Plus on prend tôt les déficits, plus c'est facile à corriger."

Chacun ses problèmes

Quand on prend du recul, l'évolution du vignoble reste très hétérogène. La vigne souffre sur la bande littorale avec l'assurance que le nouveau millésime sera dur. En revanche, quand on regarde vers les départements voisins, c'est l'effet inverse. "L'excès de pluie a eu des impacts mildiou importants et donc le comportement est différent."

Une chose est certaine, les sols décrochent et certains matériels lâchent également. "On a un vrai besoin de restructurer et de savoir ce qu'on va bien pouvoir planter, car les leviers d'adaptations sont là et malgré tout, il y a des vignes qui tiennent le coup. Il suffit d'utiliser les outils que nous avons en notre possession." ■

Anthony Loehr



Hall 3
H3-A05

PORTES OUVERTES
5, 6 & 7 NOVEMBRE



GRILLADES DE 12H À 14H
APÉRITIF - OFFERT

PROMOTIONS
MAGASIN - MATÉRIEL - ATELIER



INFACO
F3020



GREGOIRE  **DAVID**  **MASSEY FERGUSON**

 **XAMBILI** - **BÉZIERS**

Dans le cadre de la réglementation sur les Distances de sécurité vis-à-vis des personnes présentes et des riverains, il peut être intéressant d'avoir recours à des techniques permettant la réduction de la dérive. Dans ce cadre, haies et filets présentent un intérêt.

TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Haies et filets, un rempart contre la dérive

Ce n'est pas faute de relayer chaque année le message et d'appeler à régler son pulvérisateur régulièrement. Les traitements phytosanitaires sont en effet un des leviers majeurs pour protéger sa récolte, l'année 2024 et son extraordinaire pression mil-dieu venant une nouvelle fois le rappeler. Certes, il faut pouvoir entrer dans la parcelle, ce qui n'est pas toujours évident si les sols sont gorgés d'eau et mal ressuyés. Mais une fois dedans, il faut optimiser au maximum le travail du pulvérisateur, avec le bon débit de chantier, le bon volume de bouillie, des buses propres et qui touchent leur cible, tout en limitant la dérive pour la protection de l'environnement.

Quid des aménagements parcellaires ?

Le travail réalisé sur le sujet par l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) n'est pas récent et s'est notamment ponctué par la création du banc d'essai EoleDrift, en partenariat avec Inrae : ce dernier permet d'évaluer les performances des pulvérisateurs viticoles (www.performancepulve.fr), des techniques de pulvérisation, mais aussi des aménagements parcellaires susceptibles de réduire la dérive et les pollutions diffuses qu'elle génère. Parmi les dispositifs étudiés en 2022 et 2023 : l'implantation de haies arbustives ou de filets de type brise-vent, situés à l'interface entre la parcelle traitée et la zone sensible.

Une réduction significative

Les résultats compilés de ces deux années de travaux sont plus qu'encourageants : ils confirment en effet l'intérêt des barrières physiques qui permettent une réduction significative de la dérive. Deux types de barrières physiques ont été mis à l'essai : une haie vive reconstituée sur le banc d'essai avec des plants de laurier-sauce en pot, alignés les uns à la suite des autres, et d'une hauteur moyenne de 2,5 mètres ; et un filet brise-vent en matière plastique 'bv 106', d'une hauteur de 3 m fourni par la société FilPack. Les deux barrières physiques étaient installées à 2,5 m du dernier rang traité. Pour chacun de ces types de barrière physique, les mesures de dé-

rive ont été effectuées pour deux techniques de pulvérisation distinctes – une voûte pneumatique et un pulvérisateur face par face avec descentes à jet porté – comparées à une référence (voûte pneumatique). En moyenne, sur l'ensemble de la hauteur des profils mesurés, la haie d'étude a permis une réduction de la dérive de 74 % et le filet artificiel 85 % soit une réduction de dérive d'un facteur 5 à 6,6 respectivement. Quant à la dérive sédimentaire, intéressante au regard de l'exposition des riverains, elle est réduite de 84 à 96 % en présence de filets.

Combiner les méthodes

Combiner ces dernières avec un matériel de pulvérisation perfor-

mant permet d'atteindre des taux de réduction supérieurs à 95 %. En cette année 2024, l'ergonomie de la plateforme a été d'être revue faciliter la consultation des modèles et variantes et compléter ces résultats. À noter enfin que l'ensemble des données obtenues dans le cadre de ces expérimentations sont transmises aux agences sanitaires en charge de la gestion des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, donnant ainsi des clés aux vignerons sur les outils techniques de réduction de la dérive, dans le cadre notamment de la réglementation sur les Distances de sécurité vis-à-vis des personnes présentes et des riverains, les fameuses DSPPR. ■

Source : IFV



L'Institut français de la vigne et du vin a démontré l'intérêt des haies et des filets installés en bordure de parcelles pour réduire la dérive de pulvérisation.



IRISOLARIS

&



gisco



Bâtiments agricoles



Parcours volailles



Serres



Volières



Ombrières d'élevage



Solutions d'autoconsommation



Centrales au sol

DES PRODUITS PHOTOVOLTAÏQUES AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

Bail à construction, bail emphytéotique ou achat de la centrale pour autoconsommer, nos Conseillers Energies vous accompagnent quel que soit votre projet.

RETROUVEZ LES ÉQUIPES IRISOLARIS ET GISCO À DIONYSUD STAND D16 HALL 4

Prenez rendez-vous avec le Conseiller Énergies de votre région ! **Tél : 04 65 84 91 51**



Depuis un quart de siècle, des vignerons qui testaient des pratiques novatrices se sont associés pour valoriser leurs démarches à travers une certification. Ainsi est née Terra Vitis, qui rassemble plus de 1 300 vignerons dans le Sud de la France.

TERRA VITIS

Des passionnés, de la **vigne** au **verre**



Romain Frayssinet, du Moulin de Lène, Bruno Dura, de la cave Néotera et président de Terra Vitis Rhône-Méditerranée, Morgane Le Breton, du Domaine de la Jasse, Anne-Laure Ferroir, directrice de la Fédération nationale Terra Vitis, Charles Duby, du Domaine de l'Arjolle et Lorie Chavida, animatrice de la fédération Rhône-Méditerranée.

Née il y a plus de 25 ans en Beaujolais, la démarche Terra Vitis rassemble des groupes de viticulteurs, dans tous les bassins de France, et "accompagne tous les acteurs de la vigne au verre, vers une viticulture plus durable et responsable", rappelle le président de la fédération régionale Rhône-Méditerranée, Bruno Dura, également président de la cave Néotera, à Ouveillan (11). "Notre vision globale s'enrichit des expériences de chacun, pour rester toujours pragmatique, mais également inspirante et visionnaire."

Ce sont les viticulteurs qui définissent et font évoluer le cahier des charges, son respect étant garanti par des contrôles annuels, ce qui n'est pas le cas de la Haute valeur environnementale (HVE) notamment, dont la mention est attribuée pour trois ans. 12 % du vignoble languedocien est engagé dans la démarche, 5 % en Provence.

Labelliser le vin de la vigne au verre

"Avec la HVE, vous avez une obligation de résultat, alors qu'avec Terra Vitis vous avez plutôt une obligation de moyens", explique Charles Duby, ancien président de la fédération régionale. 99 % des exigences du cahier des charges sont les mêmes d'une région à l'autre, si ce n'est l'irrigation, spécifique à la fédération Rhône Méditerranée. "C'est une démarche qui est sincère", complète Romain Frayssinet qui, avant de reprendre la société éponyme de fertilisants organiques devenue Ethicae, a fait ses armes en dirigeant le domaine familial du Moulin de Lène, à Magalas (34). Voisin de Charles Duby, c'est ainsi que la contagion Terra Vitis s'est propagée. "Aujourd'hui, on parle beaucoup de RSE [responsabilité sociétale des entreprises, ndlr], mais les Terra Vitis le font depuis 25 ans", poursuit Romain Frayssinet.



Les CHIFFRES clés

Terra Vitis Rhône-Méditerranée

- ▶ 1 377 adhérents dont : 455 dans l'Aude, 597 dans l'Hérault et 221 dans le Gard
- ▶ 1 303 vignerons, 60 caves coopératives et 14 négociants
- ▶ 12 % du vignoble languedocien
- ▶ 4,5 % du vignoble provençal
- ▶ 30 593 hectares de vignes

Selon les affinités des uns et des autres, certains viticulteurs du groupe sont en pointe sur la biodiversité, d'autres sur les contenants novateurs, en verre allégé, le recyclage ; d'autres encore se penchent plus particulièrement sur les questions de bien-être au travail ; et l'ensemble du groupe bénéficie des avancées des uns et des autres. Certaines problématiques impactent plusieurs dimensions, comme le poids des bouteilles sur lequel a beaucoup travaillé Morgane Le Breton, du Domaine de la Jasse, à Combaillaux (34). 50 % de l'empreinte carbone d'une bouteille est liée à son packaging. Ainsi, avec l'appui de son verrier, elle est passée d'une bouteille de 600 g à 400 g aujourd'hui, ce qui impacte les frais d'expédition, ainsi que les conditions de travail lors de la mise en cartons. En revanche, cela ne permet pas le réemploi, car la bouteille ne doit pas passer en dessous de 500 g pour éviter la casse.

autrement. Cela a été un peu compliqué pour trouver l'alternative administrative. On appréhendait un peu la réaction du consommateur, mais il ne se rend pas forcément compte du changement." Au final, "Terra Vitis c'est un gage de qualité, ce n'est pas un argument de vente", souligne Morgane Le Breton.

La démarche s'intègre dans un discours commercial, étoffe un argumentaire, en permettant au vigneron de s'appuyer sur une certification. Charles Duby, à la retraite, continue d'épauler les six associés du Domaine de l'Arjolle, à Pouzolles (34), qui exploite 107 hectares de vignes et emploie 16 salariés permanents. 60 % des ventes se font à l'export, aussi ont-ils lancé une gamme en canettes, qui fonctionne très bien avec les pays anglo-saxons. Le reste des ventes se fait en direct. "On ne passe pas par la grande distribution, à quelques exceptions près en local." Ils ont planté des cépages peu courants dans la région, comme le zinfandel, qui vient du sud de l'Italie, ou le carménère de la région bordelaise. "On teste aussi le C9, qui n'a pas encore de nom, mais présente un intérêt significatif pour la région, car il garde à maturité un petit degré : au 20 septembre, il était en dessous de 11°."

À une quarantaine de kilomètres de là, à la cave Néotera, "alors qu'on observe un désengagement sur l'agriculture biologique, nous restons stables sur Terra Vitis, qui a progressé de 10 % en quatre ans. Ceux qui sont partis de l'AB, y étaient venus pour des motivations économiques. Terra Vitis, c'est une vraie philosophie de travail", conclut Bruno Dura. ■

Magali Sagnes

"Bien plus qu'une démarche d'entreprise, c'est quelque chose qui correspond à nos vins, à nos valeurs"

Exit au domaine également les capsules : "Il n'y a pas d'obligation légale, on peut déclarer la Marianne



RX-20

CHENILLARD AUTONOME INTERLIGNE

Déléguiez en toute autonomie avec le chenillard autonome interligne RX-20 et ses outils pour le travail du sol.

Disponible très prochainement, restez connectés !



EN SAVOIR +

PELLENC



Terra Vitis s'appuie sur un cahier des charges établi par les vignerons eux-mêmes, qui le font évoluer ; son respect étant garanti par des contrôles annuels.

Transmission, motorisation, tracteurs électriques et micro-tracteurs... Tour d'horizon des propositions des constructeurs en tracteurs spécialisés, qui vont de la simple évolution de l'ergonomie à des évolutions plus conséquentes.

TRACTEURS SPÉCIALISÉS

Évolutions et nouveautés

Antonio Carraro

La gamme de tracteurs vignerons Tony V s'enrichit

Le constructeur italien Antonio Carraro étoffe son offre en tracteurs interlignes étroits à châssis classique Tony V avec le modèle 11700 V. Complétant le 8700 V de 75 chevaux, le Tony 11700V loge un moteur Deutz 4 cylindres 2,9 litres développant 110 ch, et une transmission associant un module hydrostatique à boîte à 4 vitesses à passage sous charge. Le circuit hydraulique compile pompes à engrenage et pompe à pistons (débit variable) pour atteindre 137 l/min, alimentant jusqu'à 9 distributeurs double effet indépendants à commande électrohydraulique, 4 à l'arrière et 5 en central. D'une largeur de 98 cm et d'un empattement de 2,17 mètres, ce tracteur intègre le système d'exploitation Itac qui permet de régler, personnaliser et mémoriser les paramètres de chaque travail. Rops et Fops, la cabine à 4 montants de catégorie 2 ou 4 (pressurisée) Air V est montée sur silentbloks, climatisée et dotée d'un tunnel central minimal.



L. Vimond

Carraro Tractors

Les tracteurs spécialisés Agricube passent au Stage V



Carraro

Succédant aux Agricube, les tracteurs spécialisés Agricube Pro de Carraro Tractors abritent une motorisation 4 cylindres de 2,8 litres signée FPT, répondant à la norme antipollution Stage V, uniquement avec DOC et FAP sur le modèle 8.5 de 74,8 ch, avec un SCR (AdBlue) en plus sur les modèles 9.5 et 10.5 de 92,3 et 103 ch.

Ils sont proposés en six configurations, avec plateforme avec tunnel central pour les fruitiers (F), fruitiers larges (FL), fruitiers larges et bas (FLB) et vignerons larges et bas (VLB), ou avec une cabine sur les fruitiers, fruitiers larges, vignerons (V) et vignerons larges (VL). Ces tracteurs disposent d'une transmission 24/24, avec doubleur et inverseur mécaniques, ou 24/12 avec doubleur et inverseur électrohydrauliques. Deux régimes de prise de force – 540 tr/min et son pendant Eco ou 540/1 000 tr/min – sont proposés. Côté hydraulique, la pompe de série de 60 l/min servant aux 2 à 4 distributeurs à commande mécanique ou hydraulique, ainsi qu'au relevage de 2,6 tonnes de capacité, peut être complétée d'une seconde pompe qui devient alors uniquement dédiée au relevage.

Configurations : V, VLB, VL, F, FL et FLB
Largeur minimale : 1 181, 1 336, 1 436, 1 532, 1 544 et 1 684 mm.

Antonio Carraro

Le tracteur Mach 4 désormais à variation continue

Antonio Carraro lance le tracteur articulé à 4 chenilles Mach Tony. Reprenant les principales caractéristiques du Mach 4 8900 R, il s'en distingue par une transmission à variation continue combinant quatre gammes de vitesses mécaniques à une transmission hydrostatique proposant plusieurs vitesses.

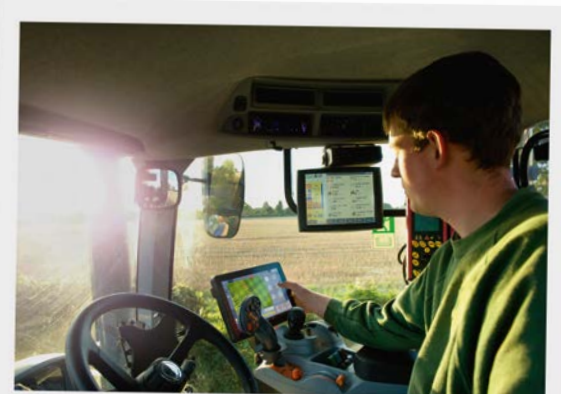
En cabine, le chauffeur voit les leviers de vitesse entre les jambes disparaître au profit d'un accoudoir multifonction sur lequel figure le joystick pilotant la transmission. Il gagne ainsi en habitabilité et en ergonomie.



Antonio Carraro



Rostislav Sedlacek



LA SOLUTION 100% DIGITALE POUR FINANCER VOTRE TRACTEUR SUR-LE-CHAMP

Avec votre concessionnaire, financez votre matériel grâce à Agilor, la solution 100% digitale.

Le Crédit Agricole du Languedoc sera présent au **salon Dionysud du 5 au 7 novembre 2024, hall 4 stand A14.** Nous serons ravis de vous accueillir sur notre stand.



Le financement Agilor est réservé aux agriculteurs et soumis à conditions. Il est disponible uniquement par l'intermédiaire des vendeurs de matériel agricole agréés Agilor par votre Caisse régionale de Crédit Agricole. L'obtention d'un financement Agilor dépend de l'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Le processus de signature électronique de la demande de financement Agilor est soumis à conditions, notamment un abonnement au service de banque à distance Crédit Agricole En Ligne (service facturé selon barème tarifaire en vigueur, hors coût du fournisseur d'accès à internet) : renseignez-vous auprès de votre conseiller sur les conditions d'éligibilité à ce service.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpelliérêt, Maurin 34977 Lattes cedex. 492 826 417 RCS Montpellier. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 025 828. Réf. : 202409-13.

Fendt

Lancement du tracteur électrique e100 V Vario



Dévoilé au stade de prototype en 2018, le tracteur électrique e100 V Vario de Fendt devient une réalité commerciale. Le tracteur embarque une batterie, un moteur électrique et une transmission Vario. Le premier modèle s'appelle e107 V Vario. D'un gabarit semblable aux modèles vignerons diesel du constructeur bavarois (largeur minimale de 1,07 m), il affiche une plage de puissance maximale de 68 ch. Sa puissance monte à 75 ch en mode Dynamic et même 90 ch ponctuellement en mode Dynamic +. La visibilité frontale est améliorée par l'absence de pot d'échappement, mais lésée par un capot légèrement plus haut. Décliné en deux finitions, Profi et Profi +, il dispose d'une batterie de 100 kWh lui assurant une autonomie de 4 à 7 heures, pour des utilisations à charge partielle comme l'effeuillage, le broyage ou avec une balayeuse. Pour des opérations de transport ou d'autres travaux énergivores, l'autonomie sera plus réduite. Le temps de charge complète de la batterie est de 5 heures, via une prise 32 A. La recharge rapide DC (prise CCS) permet de passer de 20 à 80 % de charge en 45 minutes. Isobus, ce tracteur est équipé d'une cabine FendtOne chauffée et climatisée à quatre montants de catégorie 2 (catégorie 4 en option). Comme sur les 200 V Vario, le conducteur dispose du tableau de bord digital 10 pouces, du joystick multifonction et d'un terminal de toit 12 pouces. En option, il accède au second joystick, baptisé 3L, à l'autoguidage, à la coupure de tronçons ou à la modulation de dose.

Dérot

L'enjambeur viticole D-MS 130 profite d'un lifting

Dérot, filiale du groupe Bobard, a apporté quelques améliorations à son enjambeur D-MS 130, notamment pour faciliter son utilisation lors du travail du sol. Ainsi le filtre à air, qui était à côté de la cabine, a été déplacé à l'arrière pour dégager la vue sur les outils. De même, les longerons du châssis ont été raccourcis pour gagner en visibilité. Les porte-outils sont dorénavant automatiques de série. Il est possible d'en ajouter un central en option. L'adjonction de commandes déportées à l'arrière, au niveau du relève-trace facilite l'attelage des outils en restant à côté. Enfin, les concepteurs ont optimisé la distance entre le radiateur et l'arrière de la cabine, qui n'apportait pas satisfaction jusqu'ici.



X. Delbecque

Case IH

Un tracteur spécialisé surbaissé à cabine

Case IH lance le tracteur spécialisé surbaissé Quantum CL à cabine. Décliné en puissances de 75 à 120 ch, ce tracteur dispose d'un moteur de 3,4 litres sur le plus petit modèle, 3,6 l pour les 4 autres modèles. Intégrant une pompe hydraulique de 80 l/min, il est équipé d'un relevage de 2,8 tonnes de capacité. Reprenant la cabine à plancher plat à double filtration (catégories 2 et 4) des modèles VNF, le Quantum CL en reprend l'ergonomie et l'écran LCD positionné sur le montant avant droit.



Case IH

Goldoni

La gamme de tracteurs fait peau neuve



X. Delbecque

Réglementation Stage V oblige, le fabricant italien Goldoni a revu sa gamme de tracteurs spécialisés. Sous le capot des nouveaux Q110, le moteur VM Motori laisse place à une mécanique sud-coréenne signée Doosan, fonctionnant avec AdBlue. Ils sont déclinés en version 95 et 110 chevaux, toujours avec, au choix, arceau, cabine ou cabine surbaissée. Le reste demeure pratiquement inchangé : les dimensions sont identiques aux modèles précédents, de même que la transmission mécanique 24 + 12. Les Q110 reçoivent quelques améliorations toutefois d'un point de vue ergonomique, les commandes latérales ayant été retravaillées pour être plus accessibles et plus fonctionnelles. Le constructeur a également présenté le modèle C60, petit nouveau dans la gamme des tracteurs compacts. Il accueille un moteur 3 cylindres Doosan de 65 chevaux et n'affiche que 1,70 m de large.

La firme met en avant l'argument du compromis, l'engin pouvant s'adapter à divers usages : productions viticoles, horticoles ou encore espaces verts.

GRV

Un microtracteur interligne

GRV lance le microtracteur interligne 270 constituant une alternative économique (30 000 euros avec les deux porte-intercepts) aux enjambeurs. Doté d'un moteur Yanmar de 27 ch, ce tracteur léger (700 kg) et facile à prendre en main dispose d'une transmission hydrostatique. Plus précisément, il s'agit d'un engin du constructeur coréen Tym modifié pour passer dans les vignes à partir de 1,30 m de large, affichant une largeur hors-tout minimale de 96 cm. Ce tracteur est systématiquement proposé avec le porte-intercept Twin-Moov en entre-roues de chaque côté. Compact, ce porte-outil, également disponible pour les tracteurs enjambeurs, se caractérise par un mât de gestion de la profondeur de travail intégré dans le pivot du système d'effacement de la lame intercept.



L. Vimond

EcoSat
PLANTATION VITI & ARBO

5-6-7 NOVEMBRE 2024
BÉZIERS - PARC DES EXPOSITIONS
Dionysud
Retrouvez-nous
Hall 2-Stand H2-B04

GUIDAGE PAR SATELLITE
DE VOS PLANTATIONS

L'INNOVATION
EST LE QUOTIDIEN
DE NOTRE ENTREPRISE

ANTICIPEZ ET VISUALISEZ
vos plantations
et palissages
Viti & Arbo

LA TRANSMISSION
DU SAVOIR EST NOTRE
GARANTIE POUR
L'AVENIR

Prestations réalisées
dans toute la France et en Europe

PLANTATION VITI & ARBO • PALISSAGE • COMPLANTATION • POSE DE CLOTURE

Amandine Duvigneau : 06 82 93 32 23
contact@ecosat.fr / www.ecosat.fr

GRV Un tracteur enjambeur hybride

Le constructeur bourguignon GRV lance une version à motorisation hybride de son tracteur enjambeur Laboureur Evo DR. Développée en partenariat avec Kohler, elle s'appuie sur un moteur diesel de 75 ch et un moteur électrique de 20 kW (27 ch) en prise directe sur l'arbre principal moteur. Les deux motorisations animent donc alternativement ou conjointement la transmission hydrostatique. Du fait de sa puissance limitée, le moteur thermique se dispense d'AdBlue et du calculateur pour passer la norme Stage V.

Pouvant travailler en mode générateur, le moteur électrique est alimenté par des batteries placées sur le côté de la cabine (pour optimiser la répartition des charges) et doté d'un système de refroidissement.

Cette combinaison permet de lisser les besoins en couple et procure une conduite plus souple et plus régulière. En limant les phases transitoires (démarrage de la pulvérisation ou de la tondeuse) synonymes d'augmentation de la consommation, cette solution permet de réduire la consommation de GNR.

Une version plus puissante, intégrant un moteur de 3,4 litres (avec AdBlue), est prévue au cours de l'année 2024 fournissant 140 ch, en combinaison avec le moteur électrique. Ces motorisations hybrides seront également déclinées sur les enjambeurs 3x3 Evo et les Vision.



GRV

Keestrack Un tracteur électrique baptisé B1e



L. Vinond

Propriétaire du tractoriste Goldoni, Keestrack présente le tracteur électrique B1e. Ce modèle dispose de batteries au lithium-ion sous le capot et de moteurs électriques pour animer les roues, les deux prises de force et la pompe hydraulique. Annoncé au tarif de 200 000 euros, ce tracteur d'une puissance de l'ordre de 75 ch présente une autonomie de 4 heures à 100 % de charge, et un temps de recharge complet de 45 minutes. En cabine, un écran tactile fait office de tableau de bord et affiche tous les réglages. Des commandes déportées sur l'accoudoir multifonction permettent de naviguer dans le menu.

Landini Une boîte robotisée sur les tracteurs vignerons Rex 4 GT



Landini

Landini continue d'enrichir son offre en tracteurs spécialisés. Le Rex 4-120 GT Roboshift Dynamic intègre une transmission semi-powershift robotisée à 48 rapports avant et 16 arrière, permettant de passer 16 rapports sans toucher à la pédale d'embrayage. Couplée à un inverseur électrohydraulique, cette boîte de vitesses se pilote depuis le joystick ergonomique SmartPilot Plus positionné sur un accoudoir multifonction, lui-même complété d'une console droite repensée.

Le siège propose un pivotement à droite de 16 degrés, améliorant le confort pour les opérations nécessitant de se retourner fréquemment, ainsi que de 8 degrés vers la gauche pour faciliter la sortie du conducteur.

Doté d'une suspension mécanique en deux points de la cabine, ce tracteur bénéficie également de la fonction Stop & Action, permettant de débrayer et

freiner, mais aussi de repartir, uniquement avec la pédale de frein. La version Dynamic inclut par ailleurs le système ADS qui durcit la direction à mesure que l'on accélère.

Proposé à une largeur débutant à 1,50 m, ce tracteur peut bénéficier du système de conduite autonome qui permet, à l'aide de capteurs intégrés, la conduite parallèle automatique entre les rangs.

New Holland Une cabine suspendue sur un tracteur vigneron



New Holland

Baptisée ComfortRide, la suspension de cabine équipant les tracteurs vignerons New Holland T4V et T4N associe le concept Panhard à des amortisseurs hydrauliques et un coussin pneumatique à l'arrière de la cabine. Il en ressort des vibrations en cabine réduites et un confort accru pour le chauffeur, sans impacter le gabarit du tracteur.

GROUPE
AGROSUD
TRANCHARD

**PRÉSENT
SUR LE SALON**

HALL 1 STAND A01

**5 • 6 • 7 NOVEMBRE # BÉZIERS
PARC DES EXPOSITIONS**

CHAQUE JOUR à 11 h :

- ✓ Présentation du nouveau tracteur ML
- ✓ Focus sur le guidage et les solutions Auto Set-up
- ✓ Présentation de la documentation des travaux réalisés dans vos parcelles par ce tracteur

**10 500 €*
DE REMISE
EXCEPTIONNELLE**

**GRANDE
TOMBOLA** **AGROSUD**
TRANCHARD
✓ **3 500 €** chaque jour de remise

Une remise exceptionnelle sera octroyée sur l'achat de votre prochain tracteur.
Distribution & collecte des bons de TOMBOLA chaque jour entre 11 h et 14 h sur le stand AGROSUD.

* Offre valable pour l'achat d'un tracteur dans les deux mois suivant l'événement sans reprise. Tirage au sort chaque jour à 14 h 00.

**Venez découvrir le nouveau tracteur 5ML :
le 8R des CULTURES SPÉCIALISÉES
100% AMÉRICAIN**

- + LOURD + PUISSANT
- + COSTAUD + ERGONOMIQUE



**CONCOURS INNOVATION
DIONYSUD 2024**



**EN EXCLUSIVITE
présentation de
L'ÉPANDÉUR KUHN MDS-W**

- ✓ **PESÉE AUTOMATIQUE
COUPURE DE SECTION**



JOHN DEERE



Contacts : Tiago de SA : 06 42 95 66 19
Quentin le Roux : 06 40 33 31 39

RETROUVEZ-NOUS sur www.tranchard-agri.fr

GRV

La nouvelle génération de Click-Tools accède à la position flottante

GRV dévoile la seconde génération de porte-outils Click-Tools pour tracteur enjambeur. Si le principe de perche pivotant à 180 degrés récompensé au Sitevi 2015 est conservé, il dispose d'évolutions au niveau de l'hydraulique lui permettant désormais de travailler en position flottante. C'est bénéfique pour la traction et pour la tenue de cap, la solution historique pouvant par moments déléster le train avant du tracteur. En outre, la construction du relevage de la perche a été repensée, afin de réduire par trois le temps de relevage en bout de rang. Combinée au capteur à ultrasons pilotant de manière automatique la hauteur de travail, cette nouvelle construction permet aussi d'être beaucoup plus réactif dans le suivi du sol.



GRV

Loeffel

Nouvelle gamme d'engins à chenilles pour les vignes



X. Delbecque

Afin de respecter la norme environnementale Stage V, le constructeur suisse a retouché la gamme de tracteurs chenillards Viti Plus, ainsi que sa chenillette viticole. De fait, les engins sont maintenant dotés de moteurs avec injection électronique équipés d'un filtre à particules. Les modèles Viti Plus 68, 80 - 90, 95 et 95G deviennent respectivement Viti Plus 648, 865, 965 et 975, avec des puissances comprises entre 48 et 75 ch. La chenillette VL80 laisse place, quant à elle, à la version VL648. Plus robuste, elle conserve le moteur de 48 ch et la largeur de châssis de 82 à 85 cm.

New Holland

Une nouvelle gamme de tracteurs pour les vignes larges



New Holland poursuit le renouvellement de son offre en tracteurs spécialisés. Après avoir lancé les T4 V/N/F à arceau et à cabine au Sitevi 2021, New Holland a progressivement décliné une version fruitière surbaissée T4 FL Bassotto à arceau, puis une version surbaissée LP à arceau. New Holland enrichit cette dernière mouture d'une déclinaison à cabine. Proposé avec les mêmes motorisations et mêmes puissances que les T4F, le T4 LP Cabine en reprend le même poste de conduite à quatre montants VisionView à plancher plat et pare-brise haute visibilité, répondant à la catégorie 4 (BlueCab 4) et intégrant la nouvelle ergonomie et le tableau de bord LCD couleur. Côté hydraulique, le circuit de 80 l/min alimente les distributeurs mécaniques ou électrohydrauliques et un relevage à deux vérins d'une capacité de 2,8 tonnes.

New Holland

New Holland

Le T4F S disponible avec cabine



New Holland

Proposée depuis trois saisons uniquement en version arceau, la gamme de tracteurs spécialisés économiques T4F S de New Holland bénéficie pour la saison 2024 d'une déclinaison avec cabine. Ces tracteurs reçoivent une motorisation quatre cylindres F36 délivrant 86, 99 ou 110 ch, une transmission mécanique 12/12 couplée à un inverseur mécanique (sous charge en option), à laquelle il est possible d'ajouter des rampantes pour atteindre 20 rapports avant et arrière. De catégorie 4 en option, la cabine propose un plancher plat. Délivrant 73 l/min, la pompe hydraulique alimente deux à quatre distributeurs et le relevage de 2,8 tonnes de capacité. Le T4F S est proposé avec trois ponts avant : étroit (1,35 m hors tout), standard et SuperSteer (pour braquer plus court).

[EN BREF]

► Machinisme : une proposition de loi pour sanctionner plus durement les vols agricoles

Le député du Rassemblement national, Jean-Philippe Tanguy, a déposé le 15 octobre, une proposition de loi dont l'article unique prévoit la reconnaissance du vol de carburant et de matériel agricole comme une circonstance aggravante devant la justice. Il justifie cette évolution par un souci de garantir "le bon fonctionnement du secteur agricole dans notre pays" et in fine "la souveraineté alimentaire". Le député de la Somme vise en particulier les vols de GPS agricoles. Fin septembre, un homme a été arrêté pour avoir participé au vol de dizaines de GPS agricoles, en Île-de-France et dans l'Aisne. Cet homme de nationalité roumaine était soupçonné de faire partie d'un groupe de malfaiteurs ayant dérobé des consoles ou des antennes GPS de tracteurs en vue de les exporter, de manière clandestine, vers l'Europe de l'Est. Selon les statistiques de crimes et délits enregistrés par les services de police et de la gendarmerie nationale, les vols simples sur exploitations agricoles ont significativement baissé en France métropolitaine depuis dix ans, après un pic en 2014. Les forces de l'ordre ont recensé 8 884 vols de ce type en 2011, contre 6192 en 2021, soit une baisse de 30 %.

Dionysud
Les 5, 6 & 7 novembre 2024

CHAMBRE D'AGRICULTURE HÉRAULT

PROVITI
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

Venez nous rencontrer !
Stand Hall 4 - C02
Parc des expositions - Béziers

- Testez le logiciel **MES PARCELLES®**
Votre solution de pilotage N°1 du marché
- Parcourez notre tout nouveau bulletin **PERFORMANCE VIGNE®** interactif
- Découvrez toutes les solutions pratiques et innovantes que nous mettons à votre disposition
- Rencontrez nos conseillers experts et échangez sur vos problématiques

contact@herault.chambagri.fr
https://herault.chambre-agriculture.fr/

Image: CDA France

Tecnomat Bio-é, vers l'autonomie énergétique sur les enjambeurs viticoles



L. Vimond

En partenariat avec CRMT et Pipo Moteur, Tecnomat travaille sur une solution de tracteur enjambeur évoluant dans une exploitation viticole plus autonome en énergie. L'idée est d'utiliser l'éthanol obtenu par distillation des marcs de raisin comme carburant du tracteur enjambeur. Ce dernier se verrait équipé d'un kit rétrofit permettant de transformer un bloc diesel en moteur carburant à l'éthanol. Ce kit comprend des pistons différents, une injection adaptée et un système d'allumage. S'intégrant dans un projet d'économie circulaire, cette solution doit encore lever certains verrous, notamment réglementaires concernant l'homologation de la nouvelle motorisation. Mais Tecnomat annonce pouvoir réduire de 65 % le bilan carbone de l'exploitation. Ce résultat serait permis non seulement par l'utilisation d'un carburant renouvelable, mais aussi par l'intégration d'une cartographie moteur comprenant plusieurs courbes de puissance/couple : en fonction de la charge moteur et du contexte, cette cartographie sélectionnerait la courbe de puissance/couple la plus adaptée et donc la plus sobre.

Yanmar Une transmission Vario économique en petites puissances



L. Vimond

Proposée en plateforme ou avec cabine, la gamme YT3 se compose de deux tracteurs équipés d'une motorisation maison quatre cylindres délivrant 47 et 60 chevaux. Ces modèles sont dotés d'une transmission à variation continue hydromécanique à trois gammes, baptisée i-HMT-Vario, permettant d'atteindre la vitesse maximale de 31 km/h. Côté hydraulique, la pompe délivre entre 35,5 et 38,3 l/min selon les modèles et alimente deux distributeurs et le relevage de 1,66 t de capacité. Économiques, ces tracteurs, déclinés à partir de 1,57 m de large, sont proposés à un tarif débutant à moins de 60 000 euros HT, avec une garantie de cinq ans. Yanmar propose par ailleurs les tracteurs à arceaux YM3, déclinés dans les mêmes puissances que les YT3, mais uniquement en arceaux et transmission mécanique 12/12 ne dépassant pas 25,9 km/h. Disponibles en largeurs à partir de 1,42 m, ces tracteurs affichent des performances hydrauliques plus réduites : 17 l/min de débit et 1,45 t de capacité de relevage.

Reportage : Réussir Machinisme

New Holland Des chenillards étroits

New Holland présente une version spécialisée de sa gamme de chenillards TK4. Abritant un moteur quatre cylindres F34 de 75 ch, les TK4.80 V, N et F sont proposés en version arceau, affichant des largeurs minimales respectives de 1,15, 1,30 et 1,40 m. Ils reçoivent une transmission mécanique 8/8 (16/8 avec l'option rampante), un débit hydraulique total de 55 l/min, un relevage de 3,5 tonnes, des chenilles métalliques de 250 mm (sur les V) à 350 mm (sur les F) ou des chenilles caoutchouc SmartTrac de 300 mm pour les N et F.



New Holland

VM Technik Les tracteurs porte-outils distribués en France



L. Vimond

Basé dans le Tyrol du Sud, en Italie, VM Technik conçoit des petits tracteurs porte-outils à destination des vignes étroites et pentues. Dotés d'un poste de conduite pivotant, ces engins à transmission hydrostatique disposent d'un châssis à double articulation offrant un angle de 80 degrés. Pendulaire, cette articulation permet aux tracteurs de garder les quatre roues en contact avec le sol, tout en intégrant une sécurité contre les risques de renversement. Trois modèles composent l'offre. Non homologué sur la route et débutant à 80 cm de large, le Vitrac circule jusqu'à 10 km/h, abrite un moteur Kohler de 32 ch et propose un poste de conduite à arceau. Logeant un bloc Hatz de 60 et 75 ch, les Viroc 60 et 80 affichent une largeur minimale de 99,5 cm, peuvent rouler sur la route jusqu'à 20 km/h et disposent d'une cabine pivotante de catégorie 4.

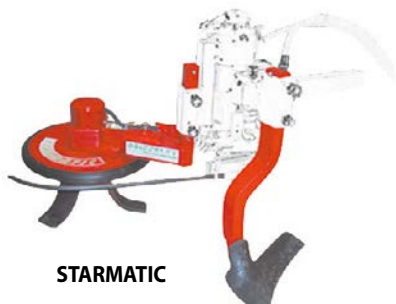
Ensemble, Pour Un Avenir Prospère !



5-6-7 NOVEMBRE 2024
BÉZIERS # PARC DES EXPOSITIONS
Dionysud
Retrouvez-nous
Stand H3-C01



CLEMENS
TECHNOLOGIES



STARMATIC



**TONDEUSE
INTERCEPTS**



BOISSELET
La tradition de demain

Matha vous propose également toute une gamme de matériels :

BERTHOUD
Forward together
www.berthoud.com

HARDI

FRIULI

ERQ

GÜTTLER

KUHN

KIRPY

ETS GRENIER - FRANCO

DEVES

RN 113 - 34440 NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE

04 67 37 00 25 - www.matha-fendt.com

Suivez-nous
sur les réseaux

Si différentes technologies de motorisations existent sur les SSV (side-by-side vehicle), celles fonctionnant au gazole sont encore largement plébiscitées par les agriculteurs.

ÉNERGIE

Le **diesel** est encore **largement majoritaire** chez les SSV



La motorisation électrique se démocratise dans l'offre des constructeurs de SSV.

L'offre du marché en SSV (side-by-side vehicle) offre des capacités de charge et de traction compatibles avec un usage agricole, et concerne majoritairement des modèles diesel. Ceci convient bien au marché agricole, pour lequel le gazole non routier (GNR) est la principale source d'énergie des véhicules automoteurs. Les chiffres des immatriculations confirment ce fait.

Si la vivacité des motorisations essence donne un aspect ludique à la conduite des SSV et peut convenir dans un usage plutôt loisirs du SSV, les modèles de grosses capacités de charge et de traction sont à motorisation diesel, le couple généré convenant davantage aux conditions d'usage agricole. Actuelle-

ment, seul Can-Am se démarque avec une unique offre essence pour ses SSV à performances élevées. Avec le diesel, les agriculteurs s'y retrouvent également en termes de coût énergétique. Non seulement le GNR coûte moins cher que l'essence, mais les consommations affichées sont plus raisonnables en diesel. Ces moteurs, principalement fournis par Yanmar et Kubota, de 850 à 1 150 cm³ de cylindrée selon les modèles, offrent une faible consommation (3 à 4 litres/heure) et un très bon couple à bas régime. En comparaison, les moteurs essence sont plus gourmands, notamment lorsqu'on les sollicite fortement à l'accélération. Le couple à bas régime du diesel semble également lui donner un avantage en termes de traction



Les vitesses maximales sur route des SSV évoluent à la hausse, atteignant 60 à 70 km/h.

pour se sortir de situations difficiles en conditions humides. En restant sous la barre des 25 chevaux, les SSV diesel ne sont pas contraints par les très sévères normes antipollution, permettant de faire l'impasse sur les dispositifs de post-traitement. Ils s'avèrent ainsi plus fiables que les blocs essence, tout en s'affichant à des tarifs similaires.

L'électrique se développe

Alternative à l'essence et au diesel, les SSV à propulsion électrique sont de plus en plus nombreux sur le marché. Ces engins offrent une souplesse de conduite et un silence bien appréciables, surtout lorsque l'habitacle est peu protégé. Plus chers que leurs équivalents thermiques, les modèles électriques

présentent une autonomie limitée, annoncée entre 65 et 100 km selon les marques. La température extérieure, le chargement et la conduite nerveuse impacteront négativement cette autonomie. Il en est de même du relief, même si les batteries peuvent se recharger dans les descentes.

Si les premiers SSV électriques exploitaient la technologie bien connue et éprouvée des batteries au plomb, des modèles à batteries lithium-ion apparaissent progressivement sur le marché. Cette technologie présente les avantages d'avoir une densité énergétique plus élevée et une durée de vie (nombre de cycles) plus importante. Son coût est en revanche dissuasif. ■

Ludovic Vimond

GRAND JEU SPÉCIAL

Dionysud



Retrouvez-nous
sur le **STAND H4-D08**
pour de nombreuses surprises
et tentez de gagner chaque jour



1 an d'abonnement au



versions papier et numérique

PAYSAN du Midi

5-6-7 NOVEMBRE 2024

BÉZIERS # PARC DES EXPOSITIONS



OFFRE SPÉCIALE SALON
VALABLE
1 MOIS*
AVEC LE CODE

DIONSUD24

Dionysud



www.
pressagrime.fr/
sabonner

-20%

sur votre

ABONNEMENT

PAYSAN du Midi

92€

ou

142€
40

+

1 revue mensuelle
Réussir au choix

au lieu de 115€
50 NUMÉROS

au lieu de 178€
50 NUMÉROS



*clôture de l'offre le 07/12/2024

☐ M ☐ M^{me} ☐ Société

Nom * Prénom

Adresse *

Code postal * Ville *

Tél. Mail * @

En activité ☐ OUI ☐ NON Profession Superficie de l'exploitation

Activité dominante ☐ Vigne : ☐ Cave particulière ☐ Cave coopérative ☐ Arboriculture ☐ Élevage ☐ Grandes cultures ☐ Maraîchage

☐ Autre (préciser)

*Mentions obligatoires

Bulletin à compléter et à retourner, sous enveloppe affranchie, à :
PRESSAGRIMED - Mas de Saporta - CS 50032 - 34875 LATTES cedex
ou par email à abonnement@pressagrime.fr
Pour toute question, contactez-nous au 04 67 07 03 67 ou sur abonnement@pressagrime.fr

Abonnement en ligne :
www.pressagrime.fr
code DIONSUD24

PAYSAN du Midi

Retrouvez-nous en ligne sur
www.pressagrime.fr

Je choisis ma formule d'abonnement

☐ 115€ 92 € TTC 1 an d'abonnement au PAYSAN DU MIDI
50 numéros - édition papier + version numérique

☐ 178€ 142,40 € TTC 1 an d'abonnement au PAYSAN DU MIDI
+ 1 revue Réussir édition papier + version numérique + 1 revue mensuelle REUSSIR (titre à cocher dans l'encadré ci-contre)

Règlement ☐ Je désire une facture

☐ Par chèque à l'ordre de Pressagrime SA ☐ Par CB avec lien sécurisé appelez le 04 67 07 03 67

☐ Par virement bancaire fait le

Crédit Agricole du Languedoc
International Bank Account Number (IBAN) FR76 1350 6100 0000 1814 1200 009
Bank Identification Code (SWIFT) AGRIFRPP835

J'ai opté pour une formule journal + revue REUSSIR
je coche ci-dessous la revue de mon choix

☐ Réussir Vigne (11 n°s)	☐ Réussir Fruits et Légumes (11 n°s)
☐ Réussir Grandes Cultures (11 n°s)	☐ Réussir Pâtre (10 n°s)
☐ Réussir Lait Élevage (11 n°s)	☐ Réussir La Chèvre (6 n°s)
☐ Réussir Porcs (11 n°s)	☐ Réussir Bovins / Viande (11 n°s)
☐ Réussir Volailles (6 n°s)	

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Christel ROULENQ, responsable abonnement, aux fins d'abonnement à nos titres de presse imprimés et en ligne. Elles sont conservées pendant 3 ans dès la fin de l'abonnement et sont destinées au service de la gestion des abonnements, du routage et de l'impression. Vos données personnelles sont collectées et traitées dans le cadre de l'exécution du contrat d'abonnement que vous souscrivez en remplissant le bulletin spécifique. Sans fourniture de vos données personnelles, le service abonnement ne pourra pas remplir ses obligations contractuelles. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez, pendant toute la durée du traitement, d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement sur vos données personnelles ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment. Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande à : Christel ROULENQ, abonnement@pressagrime.fr ou par voie postale : Pressagrime SA, service abonnement, Mas de Saporta - CS 50032 - 34875 Lattes cedex.